

Revue de Presse

27 janvier 2015

>> 23 février 2015



CCMM

Les jeunes mobilisés pour les restos du cœur



Pendant les vacances, les animateurs de la communauté de communes de Moselle et Madon ont organisé avec les jeunes du territoire une collecte pour les Restos du cœur. Cinq matinées ont été consacrées dans différentes communes de Moselle et Madon afin de recueillir des denrées.

450 kg de denrées alimentaires pour les restos du cœur.

L'opération fut une grande réussite avec pas moins de 450kg de denrées alimentaires récoltées et reversées à l'antenne des Restos du cœur de Pont-Saint-Vincent. Les jeunes se sont investis totalement dans cette opération de solidarité qui a réuni 40 jeunes différents des 14 communes participants au projet mutualisé de la communauté de communes de Moselle et Madon.

A l'heure du conte

Un jeune public, très peu nombreux, était au rendez-vous de Christelle. Regroupés autour de la conteuse, les enfants ont vécu un moment d'enchantement. Ecouter des histoires, regarder des images, prendre quelques minutes pour rêver au fil des mots magique qui allument des étincelles de curiosité dans les yeux des petits.



Le coin aménagé dans la mezzanine de la bibliothèque, antenne de la médiathèque La Filoche, accueille Christelle et ses contes une fois par mois.

Les petits captivés par l'histoire.

© L'Est Républicain, Lundi le 16 Février 2015 / Banlieue Sud / Bainville-sur-Madon

Les ados tâtent de la scène

Pour ces vacances scolaires, les ados ont le choix entre plusieurs activités pour passer des journées agréables et constructives. Avec les animateurs des communes mutualisées de la CCMM, un groupe avait choisi de découvrir le théâtre à travers un atelier. Durant deux après-midi, ils se sont retrouvés à la salle des fêtes.



Le but était de leur faire découvrir le jeu d'un acteur sur une scène. Avec des exercices de mise en situation, de l'improvisation, les jeunes ont pris plaisir à jouer avec les mots et les attitudes. Sous l'apparence d'un jeu, le travail de l'acteur est un vrai travail de concentration et maîtrise : exercice particulier auquel les participants ont été confrontés, dirigés par Clémence de la compagnie Incognito, animatrice de l'atelier.

Les apprentis comédiens

Viterne Enquête publique

La CCMM et la mairie de Viterne organisent une enquête publique du 19 février au 24 mars concernant des travaux de dérivation et périmètres de protection des eaux du captage de la source de Girondeuil.

Des permanences en mairie seront assurées par le commissaire-enquêteur les jeudi 19 février de 17 h à 19 h, vendredi 27 février de 10 h 30 à 12 h, samedi 14 mars de 10 h à 12 h et mardi 24 mars de 16 h 30 à 18 h. Les habitants sont conviés à faire part de leurs observations. Dossier consultable en mairie.

Les écoliers vont faire du cinéma

L'espace culturel de la Filoche organise cette année la 4e édition du festival du film suédois ouvert aux cinéastes amateurs. Le principe est de réaliser une nouvelle version de quelques minutes d'un film célèbre avec les moyens du bord : acteurs amateurs, effets spéciaux, décors, costumes fait-maison avec un peu d'humour et d'imagination.



C'est ce qu'ont décidé de produire les élèves du CM2, de la classe de Catherine Schlickling avec le programme d'images animées, le vendredi après-midi, durant leur participation au TAP Temps d'Activités Péri éducatif.

La préparation des décors et des accessoires.

Ils ont choisi de tourner une séquence du film américain « Edward aux mains d'argent » réalisé par Tim Burton. Un drame romantique : l'histoire d'un jeune homme qui a des ciseaux à la place des doigts, c'est un robot non achevé, son concepteur est décédé.

Après la préparation des décors et des accessoires, avant de partir en vacances, les élèves commenceront le tournage des premières scènes salle Chardin à la rentrée. Le film devant être terminé le 29 avril.

Des denrées pour les Restos du cœur

Mercredi dernier, à l'initiative de l'équipe d'animation ados de la CCMM, une douzaine de jeunes ont collecté des denrées alimentaires sur la commune, ainsi qu'à la salle polyvalente de 10 h à 12 h, encadrés par Fanny et Thomas dans le cadre de la mutualisation de cette action regroupant 14 communes de Moselle et Madon, ces produits de première nécessité seront acheminés vers l'antenne locale de Pont- Saint-Vincent des Restos du cœur.



Une belle collecte, un grand merci à tous.

Ce sont près de 50 kg de café, sucre, lait, conserves, pâtes... qui ont été déposés en provenance de la commune et de Thélod, un bel élan de solidarité, à mettre à l'actif de tous les acteurs de cette opération indispensable et vitale au bon fonctionnement des Restos du cœur, tant les besoins sont grands.

La nouvelle légende de saint Nicolas

Le 5 décembre dernier lors de la visite de saint Nicolas aux enfants des écoles, la classe des CP/CE1 l'avait bien accueilli et avait surpris le saint homme en lui racontant la nouvelle légende de saint Nicolas. Cette histoire avait été bâtie autour de mots choisis par la maîtresse. C'était une belle histoire et le travail des enfants méritait bien une présentation à un plus large public.

Les élèves CP/CE après le salut aux parents.



Les enfants et leur maîtresse Valérie ont donc proposé une projection privée à leurs parents. Le conte illustré par des dessins, il a fallu y mettre des paroles, des bruitages pour que le diaporama prenne consistance et puisse être présenté aux parents.

Le doublage son a été réalisé à l'espace Clic, avec la complicité de l'animateur.

Chaque enfant avait un mot, une phrase à lire ou à réciter au micro. Quand les lumières de la salle se sont rallumées, les enfants, assis devant le tableau se levèrent et saluèrent leur public sous un tonnerre d'applaudissements.

Bravo pour ce bon travail tout en s'amusant.

© L'Est Républicain, Samedi le 14 Février 2015 / Le Toulous / Bulligny

Rencontre au multi-accueil

A l'occasion de la deuxième rencontre entre les enfants accueillis au multi-accueil de Bulligny et ceux accueillis chez des assistants maternels du territoire, c'est la musique qui était à l'honneur.



Anne Floris, intervenante musicale à l'Ecole de musique Moselle et Madon, a fait chanter et danser, enfants, nounous et personnels du multi-accueil. L'animatrice du Relais assistants maternels et la responsable du multi-accueil réfléchissent déjà à l'organisation d'un nouveau moment de rencontre et de partage.

Une rencontre animée.

Cette action est financée par la CAF et la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulous. Petits et grands ont apprécié le moment partagé.

Des comptines à Richardménil



Dans le cadre des matinées ludiques proposées par le RAM (Relais des Assistantes maternelles) le "Fil d'Ariane", une dizaine de petits âgés de un à trois ans ont d'abord profité des jouets, jeux et tricycles, mis à leur disposition dans la grande salle de la Maison du Temps. Ensuite, Sophie Imbert et Céline Nofal, les animatrices ru relais, ont raconté et mimé des comptines célèbres que les petits apprécient toujours.

Des petites oreilles attentives.

Afin de clôturer cette matinée, Sophie a captivé leur attention en jouant de différents instruments de musique : guitare, petit accordéon, maracas, castagnettes et tambourin. Les nourrices apprécient toujours cette initiative renouvelée par le RAM qui apporte des temps de sociabilisation pour les enfants et offre aux adultes des moments d'échange et de partage.

Hulot en terre lorraine

Invité par le député de Toul Dominique Potier, Nicolas Hulot sera cet après-midi aux portes de Nancy, dans le secteur de la communauté de communes de Moselle et Madon pour une visite très rurale axée sur l'évolution des territoires en transition.

En ces temps de forte artificialisation des zones périurbaines, de recherche d'alternatives énergétiques et d'enjeux nouveaux pour le monde agricole, notamment l'agro-écologie, le plénipotentiaire de François Hollande pour la protection de la planète va participer à diverses réunions avec la société civile et les élus sur le thème de la croissance verte avant de tenir une conférence à partir de 18 h, à la salle Jean L'Hôte, à Neuves-Maisons.

Restos du Coeur : la collecte des jeunes

Des jeunes motivés.

Dans le cadre d'un projet mutualisé sur 14 communes de la CCMM, une collecte de denrées alimentaires a été organisée par une quinzaine de jeunes de 8 à 13 ans à la salle paroissiale lundi matin. Encadrés par Fanny, Thomas et Said animateurs jeunesse de la CCMM, un gros carton de produits alimentaires ont été récoltés et seront reversés à l'antenne des Restos du Coeur de Pont-Saint-Vincent.



Collectes au profit des Restos du Cœur

La communauté de communes de Moselle et Madon organise avec les jeunes (11-18 ans) une collecte au profit des Restos du Coeur de Pont-St-Vincent sur tout le territoire à savoir :

- Lundi 9 février, de 10 h à 12 h à Pulligny. Salle jaune au-dessus de la mairie. La collecte concernera également Pierreville ; toujours de 10 h à 12 h, Sexey-aux-Forges, salle à côté de l'église. La collecte concernera également Maron.

- Mardi 10 février, de 10 h à 12 h, Flavigny, salle Poirson ; toujours de 10 h à 12 h, Bainville-sur-Madon, Maison des associations

- Mercredi 11 février, de 10 h à 12 h, Xeulley, ancienne école. La collecte se fera sur Xeulley et concernera également Thélod ; toujours

de 10 h à 12 h, Viterne, salle de l'ancienne école. La collecte concernera également Maizières.

- Jeudi 12 février, de 10 h à 12 h, Chaligny, FJEP rue du bouchot ; toujours de 10 h à 12 h, Frolois, salle au-dessus de la mairie.

- Vendredi 13 février, de 10 h à 12 h, Messein, ancienne bibliothèque, 1 rue de la Gare. La collecte concernera également Méréville.

Les animateurs et les jeunes accueilleront les donateurs et les denrées seront reversées à l'antenne de Pont-St-Vincent. Infos auprès de Fanny Lajus, au 06.85.76.99.48.

© L'Est Républicain, Samedi le 07 Février 2015 / Banlieue Sud / Neuves-Maisons

Plan d'action pour l'habitat

Le premier programme de l'habitat (PLH) mis en route en 2008 se termine et après un bilan, la communauté de communes de Moselle et Madon veut poursuivre son action avec un nouveau PLH qui devra prendre en compte l'entrée des nouvelles communes. Partant du constat que les besoins en logements sont différents en fonction des spécificités de chaque commune, un des objectifs du nouveau PLH sera de répondre au mieux à ces différences et de fait, une mise en œuvre beaucoup plus complexe.



« C'est une évidence, ce dont on a besoin en Moselle et Madon, ce sont des logements sociaux mais aussi des logements adaptés et à faible coût pour les personnes âgées », précise Filipe Pinho, président de l'intercommunalité.

L'économie énergétique et le logement basse consommation sont des objectifs du nouveau PLH.

Il ajoute que le nouveau PLH devra répondre à trois cibles. Vers les habitants avec un programme d'action mis en place dans toutes les communes, en direction de tous les maires et élus afin de les informer au mieux de toutes les opportunités que va offrir le nouveau PLH et enfin les investisseurs qu'ils soient public ou privé.

Le PLH doit se projeter à l'horizon de 6 ans en essayant d'anticiper les besoins en matière de logements et création de logements ou de rénovation de logements. L'autre constat est qu'actuellement, il y a des logements très anciens et à forte consommation énergétique. Ces logements énergivores sont généralement à faible coût locatif, attirent des personnes à faible revenu et qui au bout du compte sont pénalisés financièrement. Sur ces bases, le travail en direction des propriétaires bailleurs devra être important pour réduire le nombre de ces logements dits « indignes » par une incitation à réaliser des travaux de rénovation par une aide financière mais aussi une aide technique au diagnostic.

« Sur ces 5 dernières années, 4 millions et demi d'euros de travaux ont été réalisés avec des retombées économiques de l'ordre de 100.000EUR à 150.000EUR par an vers les entreprises du territoire », souligne Pascal Schneider, vice-président à la CCMM.

© L'Est Républicain, Vendredi le 06 Février 2015 / Banlieue Sud / Xeulley

A la découverte de la Filoche

Mardi dernier, une quinzaine d'adhérentes du club contact se sont déplacées, à la médiathèque La Filoche pour une visite découverte de cette structure culturelle de la Communauté de communes Moselle et Madon.



Rendues sur site avec le bus de TMM, les visiteuses ont été accueillies par la chargée de médiation et de communication de la médiathèque pour une présentation commentée des différents espaces, multimédia, de travail, la ludothèque, la médiathèque, des locaux fonctionnels dans un environnement reposant, propices au calme et à la formation.

Une quinzaine de participants ont découvert cet outil culturel performant.

Un espace riche de variétés pour tous les âges, du livre à la bande dessinée, de l'album jeunesse au DVD, de la revue hebdomadaire à l'encyclopédie, des films au CD, des supports numériques, tablettes, tout est consultable.

Certaines des visiteuses qui ont travaillé dans ce lieu, la filature ont éprouvé une certaine nostalgie. Un après-midi apprécié de tous et placé sous le signe de la découverte, de la culture dans sa diversité et accessible au plus grand nombre sur les communes de la CCMM.

Promenade sous la bise

Une quarantaine de marcheurs, des femmes et des hommes du Val de Fer, ont participé mercredi après-midi à une sortie pédestre organisée par Jean-Yves Oudot et Vincent Vuillemard, éducateurs sportifs, animateurs au pôle inter-services de la Communauté de communes Moselle et Madon.



Les promeneurs au moment du départ.

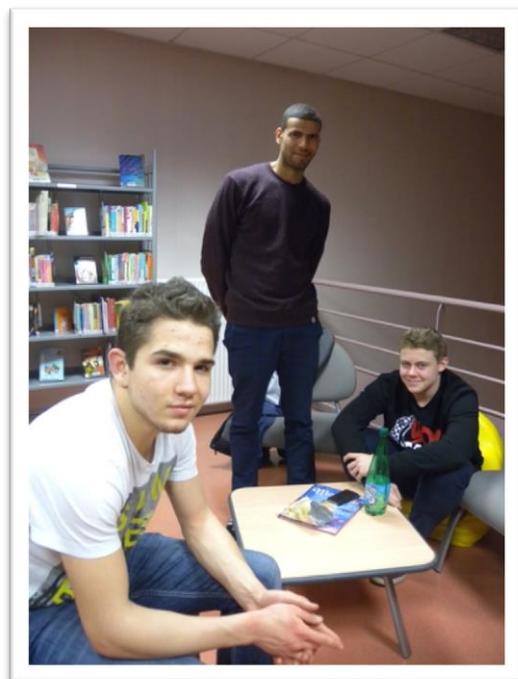
L'itinéraire prévu étant d'emprunter les rues et chemins entourant Chavigny en partant de l'espace Chardin, de traverser le village par le pont enjambant la RD 974, de rejoindre le quartier des Castors, de se rendre jusqu'à la rue du Val de Fer en suivant la rue du Haldat.

Ensuite, après avoir traversé, à Neuves-Maisons, à nouveau la RD 974, de rejoindre le chemin du Coucou par la rue Henri-Dunant, de remonter cette ancienne voie ferrée qui, autrefois permettait d'acheminer le minerai de fer depuis la mine, aux hauts-fourneaux des aciéries de Neuves-Maisons, jusqu'au carrefour avec le chemin de Châtel et de rejoindre le point de départ en remontant ce chemin.

Une balade de quelques km, par un temps d'hiver sec, le vent soufflant du Nord, agrémentée de quelques apparitions du soleil.

Maron : des activités gratuites pour les jeunes

Depuis le récent élargissement de la CCMM (Communauté de communes Moselle Madon), aux communes de Bainville-sur-Madon, Chaligny, Maron, Maizières, Messein, Thélod, Viterne et Xeulley se sont jointes les communes de Flavigny-sur-Moselle, Frolois, Méréville, Pierreville, Pulligny et Sexey-aux-Forges pour assurer une animation à l'intention de leurs jeunes. Ceux-ci se retrouvent régulièrement dans chaque commune pour des activités qui leur sont proposées par des animateurs mis à leur disposition ou décidées d'un commun accord entre eux.



Des jeunes en confiance avec Saïd, leur animateur.

A Maron, depuis la rentrée, le lieu de rassemblement, est la bibliothèque : le mardi de 20 h à 22 h pour les ados (15 à 17 ans et plus), le mercredi de 18 h à 19 h pour les pré-ados (11 à 15 ans). Ce mercredi, seuls deux jeunes avaient retrouvé Saïd, l'animateur. Cependant Noé et Paul étaient ravis d'être là.

« On aime bien rencontrer les animateurs et puis, la bibliothèque est un endroit plus sympa, plus proche plus confortable que le « Grenier » de la salle polyvalente » ont-ils reconnu. Et bientôt, ils devraient disposer de jeux de société, proposition faite par Claude Saunders, élue, responsable « Jeunesse ».

Les vacances de février se profilent et avec elles, de nombreuses activités organisées dans toutes les communes.

Elles sont ouvertes à tous les jeunes. La première semaine, des matinées -chantiers sont proposées. Dans ce cadre, une collecte pour les Restos du coeur est prévue le 11 février à Maron et Sexey-aux-Forges. En contrepartie, une activité gratuite est prévue chaque jour dans une commune différente : tournoi de foot, atelier cuisine, water-polo, patinoire, théâtre, bowling. La semaine suivante est prévue « sans chantier » et sera payante (entre 1 et 4 EUR). Pour les ados de Maron, une séance « Tous à table » est programmée le 16 février avec ceux de Bainville.

Dîner quasi parfait

Parmi les activités proposées par l'équipe d'animateurs de la Communauté de Communes Moselle Madon aux ados des 19 communes, il y a une animation culinaire opération Tous à table. Ce sont les jeunes de Viterne qui étaient en compétition samedi soir et avaient invité le groupe de Flavigny.

Un budget avait été accordé pour faire leurs achats afin de préparer le dîner de l'entrée au dessert en passant par la décoration sans oublier d'effectuer les tâches ménagères.



Une fois le thème retenu, qui était la Savoie, Margot, Mailys et les autres se sont répartis les tâches pour éplucher, laver, couper les légumes, les lardons, faire fondre le chocolat pour offrir à leurs invités en entrée : aumônière avec légumes croquants, en plat principal : tartiflette salade verte et en dessert : biscuit de savoie au chocolat saupoudré de sucre glace.

Repas concocté par les jeunes viternoises.

Les quatre jeunes Viternoises ont dû se débrouiller dans tous ces préparatifs sous l'oeil avisé de Gérard Bedez.

La salle communale était joliment décorée et n'attendait plus que les invités. L'équipe de Flavigny devra noter le repas, d'après la couleur, la présentation et le goût. La soirée s'est déroulée dans une joyeuse ambiance.

Créer son jeu numérique

L'univers des jeux vidéos est au cœur du cycle « Culture électronique » qui se déroule actuellement à la Filoche.



Réaliser un jeu est un rêve de beaucoup de jeunes adolescents

La journée de samedi dernier, dédiée à la création numérique, a attiré une quinzaine d'adolescents avec une parité garçon/fille presque parfaite.

Le thème « Comment créer son propre jeu » a séduit les jeunes pour qui les nouvelles technologies font partie du quotidien.

Cette rencontre était animée par des étudiants de l'Ecole Nationale du jeu et des médias interactifs numériques d'Angoulême (ENJMIN).

La séance était partagée entre l'atelier de création de jeu vidéo et un débat sous forme de questions-réponses avec les adolescents.

Après avoir mis noir sur blanc, les différents synopsis, personnages et autres mises en scène possibles, le travail sur ordinateur a pu enfin débuter. Aidés et guidés par les étudiants du ENJMIN, les adolescents ont pu découvrir toutes les étapes pour concrétiser leurs projets.

© L'Est Républicain, Lundi le 02 Février 2015 / Banlieue Sud / Maizières

Les TAP... une affaire qui marche

L'aménagement du temps scolaire et en particulier la création des "TAP" a fait couler beaucoup d'encre et de salive. À Maizières, cela se passe plutôt bien.

Vendredi 30 janvier, à 18 h 30 à la salle polyvalente, une partie de l'équipe municipale, le maire et les membres de la commission en charge de l'école, Nadège, Agnès, Sabrina, Stéphanie, auxquels s'étaient joints le personnel communal, Gaëlle, Bénédicte et Stéphane, le corps enseignant représenté par Alain Klés, avaient invité les parents pour faire le point après le premier trimestre. Seuls quatorze avaient fait le déplacement. Le maire a expliqué d'emblée que l'équipe avait beaucoup travaillé depuis juillet 2014 à la mise en place et après le cafouillage au démarrage en septembre, jour après jour, semaine après semaine, l'organisation s'était mise en place.

Rappelons que Maizières a choisi de fonctionner 3 jours par semaine lundi, mardi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30, à raison de 7 groupes/semaine et 6 sessions de 6 semaines. En moyenne ce sont 80 enfants qui participent aux TAP, encadrés par des volontaires locaux (instituteurs), du personnel communal, des intervenants extérieurs et des animateurs de la CCMM.



Les parents sont unanimes pour dire que leurs enfants aiment les activités proposées.

Les élus et le personnel communal lors de la réunion. De gauche à droite : Agnès, Stéphanie, Sabrina, Nadège, Jean, Bénédicte, Gaëlle et Stéphane.

Bénédicte, à qui incombe l'organisation journalière, remercie les élus et le personnel enseignant pour leur implication : « Le contact n'est pas le même avec les enfants lors des TAP que lorsqu'ils sont à la cantine », dit-elle. Les inscriptions se font pour une session de six semaines. Celle-ci recommande aux parents d'être plus stricts : « Que l'enfant inscrit soit bien présent pour des raisons évidentes d'organisation, responsabilité et sécurité ».

De nouvelles activités vont démarrer prochainement : ateliers d'échecs et de théâtre. L'association "Amis du coeur" qui collecte des boîtes en alu qui seront recyclées pour financer le dressage de chien pour aveugle, organise un atelier dans lequel l'intervenant, aveugle, mettra les enfants en situation.

© L'Est Républicain, Lundi le 02 Février 2015 / Banlieue Sud / Saint-Nicolas-de-Port

Animation sportive Moselle et Madon

Dans le cadre de leur action "En 2015, je reprends la marche ou le vélo", prochaine sortie pédestre mercredi 4 février à Chavigny : RDV à 13 h 45 sur le parking de l'espace Chardin pour une balade de 2 heures en compagnie de Jean-Yves Oudot et Vincent Vuillemand, tél. bureau : 03.54.95.65.81 ou 03.54.95.65.82 ou 06.25.23.28.96.

© L'Est Républicain, Mardi le 27 Janvier 2015 / Banlieue Sud / Richardménil

Richardménil : littérature anglaise au programme

Le premier rendez-vous des livres de l'année 2015 a eu lieu samedi à la bibliothèque. Le thème choisi était la littérature anglaise.



Sympathique réunion. Books, scones and tea !

Le premier rendez-vous des livres de l'année 2015 a eu lieu samedi à la bibliothèque. Le thème choisi était la littérature anglaise.

Pour cette première rencontre de la saison, Jacqueline, Laurent, Claudine et Angélique ont présenté une sélection de romans très anglais et de livres à l'humour « so british ».

Pour l'occasion, la discussion a été accompagnée de délicieux scones, de cookies et d'un agréable thé.

Les fidèles lecteurs ont pu échanger leurs idées sur cette littérature anglaise à l'humour décalé mais avec parfois des récits poignants : « Dans la rue j'entends les sirènes » d'Adrian Makintg; « Désacorts imparfaits » de Jonathan Coe ; « L'oubli » d'Emma Healey ; « Pourquoi pas » de David Nicholls ; « Ecrit en lettres de sang » de Sharon Bolton ; « L'affaire Seymour » de Tim Lott ; « La reine des lectrices » et « So shocking », d'Allan Benett.

Communes de la CCMM

Maron : randonnée entre Moselle et forêt

Le soleil attendu l'après-midi n'a fait son apparition que lorsque les randonneurs ont débouché de la piste cyclable. Leurs premiers pas les avaient emmenés le long de la Moselle où une petite brume persistait mais pas assez épaisse pour qu'ils ne puissent apercevoir la colonie de cygnes qui avait élu domicile sur la rivière.

Le groupe de marcheurs sous le soleil.



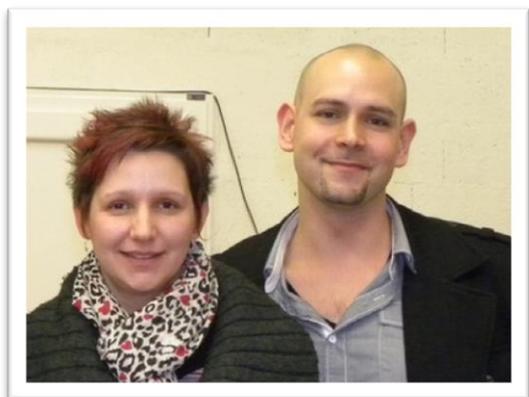
Au bout de la « piste cyclable », les panneaux indicateurs ont interpellé plus d'un marcheur qui a découvert être, en fait, sur une voie pédestre ouverte aux cyclistes, alors que du côté de Sexey-Marion, la piste est cyclable mais « autorisée » aux piétons !

Après avoir cheminé en forêt sur des chemins choisis délibérément « en dur » pour éviter de marcher dans la boue, le groupe a regagné le village de Sexey-aux-Forges par un passage qui offre une vue magnifique la Moselle, surtout avec le soleil revenu.

Le commerce de proximité rouvert jeudi

Depuis fin janvier le commerce de proximité est fermé. En effet, Cyril et Séverine, pour raison de santé ont cessé leur activité à Xeulilly, et ont quitté la Lorraine pour une autre région plus ensoleillée.

Ce sont Nicolas et Virginie Thiebault, du fournil des saveurs de Bainville- sur-Madon qui prennent la succession. Le service restera le même.



Nicolas et Virginie Thiebault lors de la cérémonie des vœux du maire à Maizières fin janvier.

Après quelques petits travaux (réaménagement, peinture), la réouverture du magasin se fera jeudi 19 février à 7 h.

Ouvert tous les jours de 7 h à 12 h 30, fermé le mercredi.

© L'Est Républicain, Dimanche le 15 Février 2015 / Banlieue Sud / Pulligny

Antoine et Simon au raid 4L Trophy 2015

Ce samedi après-midi, l'attraction était bien animée dans la cour de l'école primaire Ferdinand Aubert avec la présence de la 4L orange que piloteront à tour de rôle Antoine et Simon Hector, deux jumeaux de 20 ans qui s'élanceront dès lundi dans l'aventure du raid 4L Trophy : 6.000 km à travers le Maroc.

Antoine et Simon, les jumeaux de Pulligny ont présenté leur 4L dans la cour de l'école.



Une aventure qui a débuté dès la fin août lorsqu'Antoine, étudiant à l'Esstin de Nancy et Simon, étudiant en fac de géologie à l'Université de Nancy décident de participer au raid 4L Trophy. De fait, il fallait déjà trouver la voiture : une 4L. « Lorsque nous passions à Diarville, nous apercevions cette perle rare, qui malheureusement n'était pas à vendre. Notre projet a dû peser lourd dans l'acquisition », explique Simon. Il est vrai que, outre la performance sportive, parcourir 6.000 km dans le désert, un milieu pour le moins peu carrossable, le raid se veut humanitaire puisque dans le coffre les étudiants apportent du matériel sportif, deux sacs avec maillots et un carton de matériel scolaire, cahiers et stylos à destination des enfants marocains.

Bien sûr, pour partir, il fallait mettre en état de marche la Renault 4L Clan GTL 1.080 cm3 de motorisation : aussi furent mis à contribution les amis Claude et Michel, le garagiste de Pulligny, le papa Pierre enseignant devenu mécanicien pour l'occasion afin que la 4L passe le contrôle technique.

Une opération soutenue par la municipalité et bon nombre d'associations, de commerçants, une vingtaine de sponsors notamment locaux, du Saintois, de Neuves-Maisons, la peinture ayant été réalisée par le CFA de Forbach.

Un pré départ est prévu demain lundi à Epinal avant le vrai départ, le 19 février à Biarritz pour les 1.300 voitures, chaque voiture ayant deux pilotes.

« Nous ferons tout pour terminer et surtout pas de folie, nous voulons vivre une belle aventure qui se terminera le 1er mars », confient Antoine et Simon. Bonne route au n° 1.373 !

© L'Est Républicain, Dimanche le 15 Février 2015 / Banlieue Sud / Xeulley

Xeulley : arrivée d'un nouveau boulanger



Depuis mardi dernier, deux nouveaux visages à la boulangerie-pâtisserie du bourg, Sylvain Michel et son épouse Sandra ont fait connaissance avec la population dans un commerce avec de nouvelles vitrines et des présentoirs du plus bel effet.

Sandra et Sylvain, les nouveaux boulangers et leurs enfants : Mylène, Enzo et Looka.

Sylvain, 47 ans fort d'une solide expérience professionnelle a débuté dans le métier, dès l'âge de 15 ans, salarié puis patron à Pont-à-Mousson, compte élargir sa gamme de spécialités grâce à son savoir-faire : mousse aux trois chocolats, edelweiss, grosses meringues de couleur, en plus de la pâtisserie traditionnelle, des productions en confiserie et chocolaterie.

Pour marquer l'événement, les boulangers invitent à venir découvrir une gamme de produits artisanaux, du mardi 17 au dimanche 22. Ce commerce de proximité est ouvert chaque jour, sauf lundi, de 6 h à 13 h 30 et de 16 h à 19 h 30. Les tournées sur les villages d'Houdelmont, Houdreville, Parey-Saint-Césaire et Thélod ne sont pas modifiées. La vente de L'Est Républicain est assurée chaque jour. Bienvenue, à toute la famille.

Nicolas Hulot réchauffe les cœurs



Salle comble pour Nicolas Hulot

Envoyé plénipotentiaire du président de la République pour la protection de la planète, rien de moins, Nicolas Hulot, invité par le député Dominique Potier, a développé le problème du dérèglement climatique lors d'une conférence au centre Jean-L'Hôte jeudi soir.

Aux petits soins des pieds et des mains



Tosca Nails c'est le nom qu'Angéla Maio, âgée de 52 ans, a donné à son projet qui s'est concrétisé en septembre 2014 : proposer à domicile des soins en pédicurie et manucurie. Elle est indépendante et a signé un contrat en couveuse d'entreprises en juillet 2014.

Angéla Maio est aux petits soins des pieds et des mains.

Angéla Maio a investi dans du matériel, s'est formée comme prothésiste ongulaire, en soins de manucure et pédicure (diplômée de l'institut international Alessandro) et en réflexologie plantaire (diplômée de l'école supérieure de médecine traditionnelle chinoise).

« Je me sens bien dans le service à la personne car j'aime le contact », explique-t-elle. Auparavant elle a été conseillère financière dans une banque. Les différents soins qu'elle propose s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Parmi ses clients, des personnes âgées mais pas seulement. Elle se déplace dans un rayon de 25 km autour de Neuves-Maisons. Sollicitée par des esthéticiennes qui lui demandent de faire de la réflexologie plantaire auprès de leurs clientes, Angéla Maio sait aussi que beaucoup de personnes sont demandeuses de soins de pédicurie comme les bains de pieds et massages, le limage des ongles, les soins de la mycose, des cors, callosités ; elle compte proposer ses services aux résidents des maisons de retraite.

Elle est également en contact avec une podologue et un cabinet d'infirmières. Tosca Nails sur RDV à domicile tél : 03.83.50.58.62. ou 06.33.81.46.49. tosca.nails@orange.fr.

© L'Est Républicain, Vendredi le 13 Février 2015 / Banlieue Sud / Chaligny

Chaligny : Autour du livre 8e



De l'écriture à la lecture, Zaz Chalumeau, invitée d'honneur, auteur et écrivain public présentera son dernier recueil de poésies. 40 écrivains dédicaceront leurs livres (littérature jeunesse, B.D., fantastique, poésie, romans).

Les organisatrices d'Autour du livre.

Les écoles élémentaires du Mont et Banvoie de Chaligny, viendront présenter leurs travaux autour du livre ; ainsi que l'EREA de Flavigny, qui en partenariat avec La Filoche et les éditions du Verger des Hespérides, avec écriture et illustration de contes et réalisation d'un film. Lecture pour enfants : à 11 h, 14 h 30, 15 h 30, 16 h 30 et 17 h 30.

Salle Marcel Dominioni à Chaligny (accès personnes à mobilité réduite).

Dimanche 22 février de 10 h à 18 h entrée libre.

Héraut de transitions

La mutation agricole et énergétique doit se faire sous peine de subir le préjudice irréversible des changements climatiques. Hier près de Nancy, Nicolas Hulot a plaidé pour une vision écologique des territoires.



Visite d'une ferme à Xeulley, au côté de Dominique Potier : « L'agro-écologie est la mieux adaptée aux changements climatiques. »

La mutation agricole et énergétique doit se faire sous peine de subir le préjudice irréversible des changements climatiques. Hier près de Nancy, Nicolas Hulot a plaidé pour une vision écologique des territoires.

Nancy. Il a hérité d'un challenge dont le seul intitulé « Envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète » emballerait l'ego de n'importe qui. Pas lui. Le globe-trotter Hulot n'est pas un type « prétentieux ». Il garde les pieds sur terre et souhaite entendre les réalités locales », comme il l'a dit hier à Xeulley, près de Nancy. Et il le fait.

Malgré un agenda « hyperbooké », l'ambassadeur climat de François Hollande a trouvé la fenêtre d'une longue après-midi pour apprécier, dans le bassin de Neuves-Maisons, comment les enjeux majeurs de la mutation agricole et énergétique pouvaient se déployer sur le terrain. L'initiative de la visite du toujours très médiatique écolo émanait du député socialiste du Toulinois Dominique Potier.

Un ex-agriculteur bio missionné lui-aussi pour lutter contre le gaspillage alimentaire et redonner du souffle au plan Ecophyto sur la limitation de l'usage des pesticides. Deux thématiques que l'oreille climatique de l'Élysée connaît bien, notamment au travers les propositions avancées par sa propre Fondation.

À Xeulley, on a donc parlé agriculture devant tout ce que le département compte de responsables dans ce secteur d'activité. On a évoqué l'artificialisation des sols et ces 1.000 à 1.300 ha qui disparaissent sous le béton et le bitume chaque année en Lorraine. Vaste problème. « Je ne suis pas convaincu du bénéfice social et économique de cette consommation de terres », dira Nicolas Hulot, arc-bouté depuis son Pacte écologique au développement des circuits courts pour fournir des produits de qualité au consommateur.

Des démarches locales qui marchent, il en existe en Lorraine, à l'image « d'Emplettes » ou « Saveurs paysannes ». L'homme apprécie, d'autant qu'il croit à fond au débouché de la restauration collective en milieu scolaire ou d'entreprise, soit un potentiel de 2 milliards de repas/jour pour appuyer ce levier de la conversion des terroirs vers une agriculture plus écolo.

Pour lui, l'enjeu de l'agro-écologie, orientation ou révolution ? Très tendance actuellement, le sujet est essentiel, car « c'est le mode culturel le mieux adapté aux changements climatiques ».

Fiscalité verte, le retour ?

L'effet de serre, nous y voilà. À Chaligny, le Pays Terres de Lorraine, un bassin de vie de 100.000 âmes, compte parmi les 212 territoires sélectionnés tout récemment par le ministère de l'Écologie pour encourager, aide financière à la clé, les projets à « énergie positive ». Dans ce domaine, Hulot est à l'aise et surtout confiant « dans la capacité d'innovation foisonnante des PME françaises en matière d'efficacité énergétique », même si l'essor des alternatives renouvelables (EnR) se heurte toujours à de nombreux écueils. « La seule centrale atomique qui me plaît, c'est le soleil », ajoute-t-il, fidèle à ses convictions sur la nécessaire réduction de la part du nucléaire.

La question du prix du carbone le taraude toujours, comme celle de la fiscalité écologique. « On doit y revenir par la grande porte », martèle-t-il. « Il faut évoluer progressivement vers une fiscalité sur les impacts environnementaux, la taxe carbone, les pollutions plutôt que de taxer le travail. Je l'ai expliqué à Manuel Valls. Il ne s'y est pas engagé, mais il m'a laissé bon espoir... ». Espérer ? Dans sa vie, Hulot a avalé pas mal de couleuvres. Celle de l'échec de la Conférence de Copenhague en 2009 sur le réchauffement global en est une parmi d'autre. Particulièrement indigeste.

Alors il fait tout pour que la grand-messe onusienne programmée à Paris en décembre prochain ne lui reste pas sur l'estomac. Pas question de pronostic sur l'issue d'un événement où il s'agira de trouver « un accord global juridiquement contraignant qui nous mette sur la trajectoire des 2 °C. J'ai néanmoins un peu d'espoir d'y arriver : plus aucun État ne conteste la responsabilité humaine de l'effet de serre et il est plus facile aujourd'hui de mobiliser sur les solutions que sur un constat ».

Hier soir à Neuves-Maisons, 500 personnes ont entendu le message, mais aussi la menace : « Le combat que je mène, c'est aussi le vôtre. Un échec à Paris serait un préjudice irréversible pour tous... ».

L'église de Sexey a la bougeotte

Saint-Mansuy ne tient pas en place. Son église veut se baigner dans la Moselle. Le spectacle est plus que navrant. Il est inquiétant. De loin, Saint-Mansuy, l'église de Sexey-aux-Forges fait bonne figure. L'édifice néoroman avec un doigt de gothique a fière allure, éclatant de blancheur sous le soleil timide de février.

Le maire Patrick Potts craint le pire pour son église : la démolition, compte tenu des travaux déjà faits.



Mais de près, dès que l'œil s'est accommodé, ce ne sont que fissures béantes... et plus grave, traversantes. « Certaines n'ont que quelques jours », se désole Patrick Potts, le maire de la commune qui en découvre à chaque fois de nouvelles. Lui et personne d'autre, car la semaine dernière, les services du Sdis, Service départemental d'incendie et de secours de Meurthe-et-Moselle lui ont demandé de compléter l'arrêté de fermeture de l'église pris le 3 octobre par un périmètre de sécurité de dix mètres autour du bâtiment. Car rien ne va plus dedans, dehors et partout. Seul le clocher a l'air de tenir bon. Normal, c'est le seul endroit qui ne soit pas bâti dans la pente initiale, mais sur l'arête et son embase est à la fois plus massive et plus resserrée, donc sa charpente de pierre résiste mieux aux poussées du sol.

Partout ailleurs, c'est la « cata ». Le sol alentour fait des bosses. Une tombe antique contre le mur extérieur du porche s'est enfoncée dans le sol de dix centimètres, les tombes du cimetière attendant se fissurent. Les marches menant à l'église sont bossuées et à l'intérieur, le processus de glissement progressif est en train de travailler deux clés de voûte de croisées d'ogives, certaines arêtes d'ogives étant même cassées net. Le narthex, partie située derrière le porche d'entrée est en train de se désolidariser de la nef. « Voyez, les spécialistes m'ont fait remarquer que la plupart des fissures sont toutes neuves. Pas de mousses, pas de toiles d'araignées... » Même le dallage s'écarte... Le chœur n'est pas épargné non plus, ni les bâtiments annexes accolés à l'église. Tout glisse vers la Moselle. L'église a été bâtie en 1870. On ne sait si la précédente avait déjà voulu rejoindre la Moselle... « En 1986, de précédents désordres ont conduit à un arrêté de fermeture », explique le maire. « On a rouvert en 1989 après un an de travaux et 300.000 EUR de dépenses. 25 ans après, les fissures réapparaissent, Encore plus nombreuses ! » En 1999, la mairie dut être fermée pour la même cause, puis l'école.

« Les travaux faits en 2004 à la mairie et en 2005 à l'école ont été suffisants. Aujourd'hui, ça va. Mais à l'église, ce n'est pas le cas, malgré la ceinture bétonnée qui entoure l'édifice ».

Aujourd'hui, l'expert des assurances doit venir, ainsi que le bureau d'études d'Etat Cerema, qui mandatera lundi des experts strasbourgeois spécialistes des bâtiments. « On espère le classement en catastrophe naturelle, et qu'il y a d'autres solutions que de démolir et reconstruire. Car des sous, nous n'en avons pas, et l'Etat non plus. » En attendant la solution, les noces à l'église se font sur la rive droite, à Maron...

© L'Est Républicain, Jeudi le 12 Février 2015 / 24 heures Meurthe-et-Moselle / Nancy

Zone rouge

Beaucoup de terrains bordant la Moselle glissent vers elle, inexorablement. Sexey-aux-Forges n'est pas seule en cause, en face, à Maron, les terrains glissent également. La faute là aussi au sous-sol instable fait de schistes carbonnés qui se dilatent ou se rétractent avec les infiltrations d'eau, mais aussi dont les couches se comportent comme des piles d'assiettes instables, dès lors qu'il y a une pente. Du coup, une bonne partie du village, en particulier la partie qui comporte à la fois l'église, la mairie et l'école est désormais classée en zone rouge inconstructible. Toutefois, l'étude faite par l'Etat lors de la précédente reconnaissance de catastrophe naturelle a permis à une vingtaine de propriétaires de maisons situées dans la zone rouge d'être indemnisés eux aussi, après avoir subi des désordres... Sur Saint-Mansuy, les nouvelles fissures sont apparues l'été dernier. G.M.

© L'Est Républicain, Jeudi le 12 Février 2015 / Banlieue Sud / Maron

L'élargissement des chemins pour le bonheur des affouagistes

Avec janvier et février est revenu le temps des affouages, droit ancestral issu du Moyen-Age qui permet à tout foyer de la commune de se voir attribuer une portion de bois communaux pour assurer son chauffage annuel. La répartition des lots s'est faite début janvier entre 55 affouagistes.



Un affouagiste étudiant la façon de faire tomber au mieux un arbre désigné. Etre 2 sur le chantier est une garantie de sécurité.

La météo clémente de ce week-end en a fait sortir plusieurs de chez eux, soit pour repérer leur lot, soit pour commencer à abattre les petits bois attribués ou façonner les têtes de houppiers.

Hervé Oger en faisait partie et le passage dans ce secteur de Thierry Barateau, responsable de la Commission bois à la mairie, lui a été salutaire ; pris à parti avec un arbre en pente qu'il ne parvenait pas à faire tomber, Thierry Barateau lui a prêté mains fortes, lui rappelant les consignes de sécurité à respecter, surtout cette année où les bois à récolter sont pratiquement tous situés en pente. Les affouagistes ont salué l'élargissement cette année de chemins dans le secteur, opération indispensable à la sortie de bois de la forêt ; les acheteurs des coupes, où travaillent les affouagistes, ont été les premiers à l'apprécier en débardant les grumes.

Les vacances de février devraient inciter les affouagistes à se rendre en forêt. En cas de problème, ils peuvent s'adresser aux 3 garants qui veillent au bon déroulement de cette opération : Thierry Barateau (06.16.30.74.41), Jean-René Guittienne (03.83.47.30.34) et Michel Henriot (03.83.47.67.29)

© L'Est Républicain, Mercredi le 11 Février 2015 / Banlieue Sud / Maron

Familles rurales à la recherche de bénévoles

Bernard Mayer, aux commandes de l'AFR (Association Familles rurales) depuis deux ans, a tenu l'assemblée générale de l'association qui vient de se dérouler cette fin de semaine. Les actions menées en 2014 ont rassemblé bon nombre d'intéressés, pour des activités sportives ou culturelles, gym adultes et enfants, judo, yoga, marqueterie, poterie. L'association a aussi à son actif beaucoup d'animations diverses et variées autant à l'intention des enfants que des adultes : soirées pour les ados, bourses aux vêtements, balades contées, excursions, Saint-Nicolas, randonnées. L'association propose aussi des animations multiples de concert avec la bibliothèque : Coup de coeur café, heure du conte pour les plus petits et soirées contées pour les plus grands.



Une assemblée venue soutenir l'action d'une association dynamique.

«C'est une association très dynamique» a dit Lydie Dellou-Marcelle, représentant la Fédération départementale. « Nous avons répondu à l'invitation de Famille rurales de Maron et nous sommes là pour lui proposer notre soutien pour accompagner ses actions, qu'il s'agisse d'aide matérielle ou de formation des bénévoles. »

Pierre Vidal, représentant l'UDAF (Union départementale de Familles rurales) a également approuvé les actions de Familles rurales qui compte bien, après approbation par les adhérents des deux rapports d'activité et financier, poursuivre ses initiatives.

Bernard Mayer a proposé deux nouvelles animations : un marché artisanal le 1er mai ouvert aux artisans locaux et un atelier de fabrication de produits ménagers à base de procédés naturels. Il a remercié toute son équipe et les nombreuses personnes venues, chaque fois, en appui des manifestations. Un appel aux bénévoles a été lancé, d'autant que Laurence Bourguignon, trésorière, a fait part de son souhait de quitter la fonction qu'elle occupe depuis plusieurs années au sein de l'AFR. La nouvelle équipe sera restructurée lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

© L'Est Républicain, Mardi le 10 Février 2015 / Banlieue Sud / Neuves-Maisons

Les échos du conseil municipal

Vendredi, au centre culturel Jean-l'Hôte, les élus se sont réunis pour le conseil municipal. Avant de débiter, le maire Jean-Paul Vinchelin a rappelé plusieurs grands moments qui avaient marqué le mois de janvier avec le centre culturel qui a été récompensé par la Sacem, recevant un prix de 5.000 EUR pour la qualité de sa programmation ; il y eut aussi la visite de l'arrière-petite-fille d'Émile Zola qui a assisté à la cérémonie de la première pierre de l'école Zola et enfin la consultation pour la gare de Vandières.

Le conseiller Daniel Willer a ensuite distribué un document dévoilant tous les animateurs présentant les intervenants pour les activités péri-éducatives.

Le budget 2015 de la commune était à l'ordre du jour, et si le vote a été unanime pour la non-augmentation des taxes qui restent à 12,17 pour la taxe d'habitation, 19,88 pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 26,13 pour la taxe foncière des propriétés non-bâties, l'opposition avec 6 voix a voté contre le budget primitif de l'exercice 2015. Sur ces points, l'opposition a informé le conseil qu'elle souhaiterait participer d'avantage à l'élaboration du budget.

Le maire a plutôt exprimé un désaccord sur cette demande car, selon lui, cela ajouterait une confusion et une perte de sérénité sur le travail à mener. Le conseiller Vincent Ferry ajoutant que les propositions sont toujours les bienvenues à condition que celles-ci ne concernent pas que des dépenses sans volonté d'équilibre budgétaire pour les financer.

© L'Est Républicain, Mercredi le 11 Février 2015 / Banlieue Sud / Pulligny

Demandes de subventions

Repas scolaires. Réuni sous la présidence de Jean-Luc Dussaucy, maire, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de consultation groupée pour la fourniture des repas servis dans les restaurants scolaires pour des montants estimatifs plafonnés à 3,45 EUR TTC en liaison chaude et à 3,40 EUR TTC en liaison froide et pour un montant maximal de 78.652 commandes à l'année. Audrey Normand et Christiane Marcos ont été désignées respectivement membre titulaire et membre suppléante pour représenter la commune à la commission d'appel d'offres.

Par ailleurs, le conseil accepte de piloter avec le concours technique de la communauté de communes Moselle et Madon le groupement de commandes au nom des 20 communes signataires de la convention.

Travaux. A l'unanimité, le conseil sollicite des services de l'Etat l'octroi d'une subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'année 2015 afin de réaliser les travaux de mise en sécurité entrepris dans l'aménagement de la place Général-Leclerc. Le coût estimé par le bureau d'études Consilium s'élève à 99.000 EUR HT. D'autre part le conseil sollicité du syndicat départemental d'électricité 54, une subvention pour l'enfouissement des réseaux place Général-Leclerc. Coût estimé à 103.000 EUR HT.

Personnel communal. A l'unanimité, le maire est autorisé à recruter pour des besoins occasionnels ou saisonniers des agents non titulaires pour exercer les fonctions d'adjoints d'animation de 2e classe. Le conseil insiste sur le fait que ces agents devront avoir le niveau d'études correspondant aux diplômes ou titres permettant l'accès aux différents grades précités.

Téléthon : un bilan très satisfaisant



C'est avec beaucoup de joie et de fierté que Monique Claudel, présidente des Roulettes du Téléthon de Richardménil, a annoncé lors de la réunion bilan la somme récoltée pour l'édition 2014 : 18.173,11 EUR, ce qui place la commune au premier rang des dons dans le département.

Monique Claudel et sa formidable équipe.

Elle a donc remercié l'ensemble des bénévoles et participants pour leur dévouement, leur générosité, leur bonne humeur, leur ingéniosité à trouver toujours de nouvelles activités à proposer, pour que les donateurs viennent et reviennent chaque année plus nombreux, pour participer à cet élan de générosité qu'est le Téléthon.

Elle a également remercié la municipalité pour l'aide apportée et pour la mise à disposition de la Maison du Temps libre. Chaque manifestation organisée a été à chaque fois une belle réussite et a permis de récolter de belles sommes : la soirée choucroute, le loto, les petits déjeuners solidaires dans les deux écoles, les activités, les manifestations sportives et les différents spectacles et stands proposés.

Chaque année, les citoyens de la commune se mobilisent avec enthousiasme pour participer aux différents événements et beaucoup ont fait en plus des dons dans l'urne installée à la MTL. L'équipe s'attelle déjà à la préparation de l'édition 2015 qui sera le 20^e anniversaire des Roulettes du Téléthon. La première réunion préparatoire aura lieu le jeudi 28 mai, à 20 h, au pôle jeunesse.

Valérie ou Mlle Jeanne, une histoire d'amour

« Quand la maitresse pare une seconde sa fait comme si je ne la voyaie pas pendant 1 siècle ».



Valérie Fellrath et Mademoiselle Jeanne.

Un petit mot griffonné sur un papier arraché à la hâte dans un cahier d'écolier et posé précieusement sur le bureau de ladite maîtresse. Valérie Fellrath, l'institutrice des CP-CE1 de l'école Emile-Gallé, était tout juste sortie de la classe pour faire une photocopie dans une pièce voisine.

Une anecdote parmi tant d'autres dans une vie professionnelle déjà bien remplie. Des instantanés qui reflètent la très grande complicité que Valérie, enseignante de conviction, a su créer avec ses élèves et qui fleurissent désormais sous sa plume d'écrivain.

Sortie en 1992 de l'Ecole normale, en poste à Villacourt puis à Vandoeuvre, Mme Fellrath intègre l'équipe enseignante de Maizières en septembre 2010. De cette première passion est née une seconde, celle du récit. Valérie vient de sortir son premier roman, « Mademoiselle Jeanne, notre maîtresse de CM2 ». L'histoire d'Eliott, Lola, Valentin, Dimitri, Martha, Pélagie, Rose... dont les péripéties nourrissent le récit de celle qui connaît mieux que quiconque leurs attentes et leurs problèmes. Mais aussi l'occasion pour la maîtresse généreuse de livrer ses relations avec les siens.

« J'ai commencé à écrire le premier chapitre lorsque ma maman, atteinte par la maladie d'Alzheimer alors qu'elle avait 56 ans, a commencé à décliner. Elle n'était plus là. En deux jours, j'ai écrit le chapitre " Grand-Maman ", puis le reste est venu naturellement, et les personnages ont pris vie. » Beaucoup d'émotions au fil des pages. Des émotions désormais posées sur des mots : « C'est à son décès que je me suis décidée à sortir le manuscrit du tiroir pour l'éditer ». Du rire aux larmes donc. Publié aux éditions Bergame.

© L'Est Républicain, Samedi le 07 Février 2015 / Banlieue Sud / Flavigny-sur-Moselle

Les échos du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni en réunion extraordinaire vendredi 23 janvier.

A l'ordre du jour, l'accord sur l'installation d'une vidéo-protection et demande de subvention.

Le maire rappelle que les actes délictueux se sont multipliés en milieu rural ces dernières années et que notre collectivité n'a malheureusement pas échappé à ce phénomène comme le prouvent les statistiques de la gendarmerie (en 2014, 2 cambriolages le premier à l'école, le second au centre technique) Suite à ces deux intrusions, une réflexion est en cours pour doter les bâtiments communaux d'un équipement.

Le maire fait état des discussions avec les communes voisines et les services de gendarmerie à propos de la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection sur le domaine public, en plus d'une surveillance renforcée des forces de l'ordre. L'installation de caméras sur notre secteur rural, fortement impacté par de nombreux actes de délinquance devrait permettre d'améliorer la sécurité des biens et des personnes dans nos villages.

Le dispositif fera l'objet d'une déclaration en préfecture et des panneaux d'information seront installés aux entrées du village. Cet équipement peut également bénéficier d'une aide de l'Etat dont le montant variera en fonction des crédits disponibles.

Les élus confirment leur volonté de cette mise en place, sollicite l'état pour la subvention, mandate le maire de Crevechamps pour porter ce projet et autorise le maire à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de ce programme.

© L'Est Républicain, Jeudi le 05 Février 2015 / Banlieue Sud / Chaligny

Chaligny : un morceau d'Italie dans La Casella

Un petit morceau d'Italie s'est installé à Chaligny, avec Clarisse Rosato, d'origine italienne et créatrice de la start up La Casella. Elle souhaite changer la routine alimentaire et faire découvrir de nouvelles saveurs, chaque mois, à ses clients. Durant son enfance, Clarisse passait toutes les grandes vacances en Italie, chez ses grands-parents.



Clarisse Rosato, ambassadrice en épicerie fine italienne.

Elle y retourne régulièrement pour se ressourcer et voir son père, restaurateur.

Actuellement enseignante à domicile, elle a eu l'idée à la fac et a créé son entreprise, en août 2014. Pendant dix jours, entre le 5 et le 15 du mois, c'est le rush pour préparer les colis à expédier.

La jeune chef d'entreprise a conçu la casellabox : une box culinaire en épicerie fine italienne et a sélectionné une dizaine de producteurs, proposant des produits d'exceptions, sans additifs, colorants ou conservateurs chimiques. Je sais ce que j'achète et je ne veux pas d'intermédiaire déclare Clarisse.

Deux casellabox (produits mixte salé/sucré) sont proposées : la box à 29,99 EUR/mois (4/5 produits) et la mini box à 19,99 EUR/mois (3/4 produits). L'abonnement est sans engagement et résiliable à tout moment. En 2015, des produits frais viendront agrandir le catalogue proposé à la centaine d'abonnés. Pour la Saint Valentin, La CasellaBox édition spéciale San Valentino est déjà disponible. Renseignements : contact@lacasella.fr - <http://www.lacasella.fr>

© L'Est Républicain, Jeudi le 05 Février 2015 / Banlieue Sud / Chavigny

Les Malgaches de Nancy invités à la fête patronale



La communauté catholique malgache de Nancy, était présente dimanche dernier dans la localité, invitée par la chorale du Val de Fer, à participer avec elle, comme en 2013, aux animations qu'elle avait organisées à l'occasion de la fête patronale.

Danses folkloriques malgaches en l'honneur de St Blaise.

Lors de la messe du samedi soir, la chorale malgache a interprété plusieurs chants et pendant le concert dominical.

Cette chorale constituée de chanteurs malgaches résidant en Lorraine depuis de nombreuses années, issue de leur passion du chant et de la danse, de la joie de se retrouver ensemble. La danse et la musique intégrées dans la culture malgache, les danseurs et les choristes ont ainsi transporté leur auditoire à des milliers de km de la France, sous les cocotiers de Madagascar, durant leur spectacle chanté et haut en couleurs avec leurs costumes folkloriques malgaches.

Circulation interdite

Du lundi 26 janvier au vendredi 6 mars, de 8h à 18h, sauf les week-ends et les jours fériés, toute circulation est interdite sur la voie reliant Pierre-la-Treiche à Villey-le-Sec, au droit de l'ouvrage d'art enjambant le barrage sur la Moselle, sauf et exclusivement dans le cadre de l'activité du chantier pour les entreprises intervenantes, le gestionnaire de la voirie départementale, les services de la Navigation VNF et les services publics de sécurité. Les usagers doivent emprunter la déviation suivante : Pierre-la-Treiche, RD 121, Sexey-aux-Forges, RD 92, Maron, RD 909, Villey-le-Sec, et ce dans les deux sens de circulation. Par ailleurs, la mairie de Chaudeney signale que la circulation sera interrompue rue de la Gare en raison des travaux d'élagage réalisés par l'ONF du lundi 9 au mercredi 11 février. Il convient donc de ne pas emprunter le C.C. n°2 reliant Pierre-la-Treiche à Chaudeney-sur-Moselle durant cette période.

Première pierre symbolique de l'école Zola

Dans quelques mois, l'école Émile-Zola rouvrira ses portes après de grands travaux qui offriront aux écoliers un bâtiment totalement reconstruit. Après une déconstruction complète, seul un mur extérieur a été préservé afin de garder un lien symbolique entre l'ancienne et la nouvelle école.



Les délégués de classe de l'école ont levé le voile en présence de Martine Leblond-Zola, arrière-petite-fille d'Émile Zola.

Une pierre en verre avec un portrait de Zola et l'inscription « Liberté, égalité et fraternité » sera scellée dans un des murs.



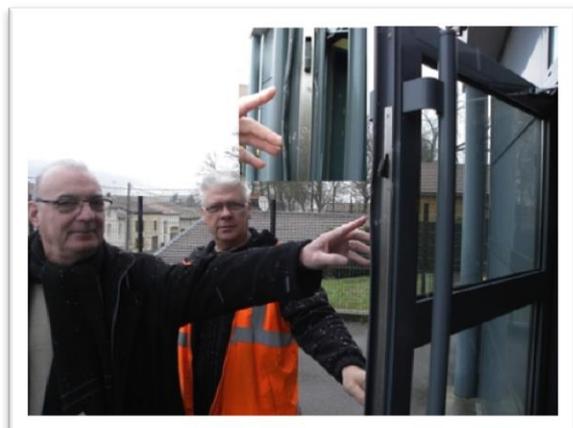
Le nouveau site s'étendra sur une surface totale d'environ 1125 m² qui comprendra les espaces dédiés aux scolaires et des espaces mutualisables, comme la salle polyvalente ou le préau. A l'occasion de ces travaux, la municipalité a voulu réaliser un travail de mémoire autour de la plus ancienne école néodomienne et pour cela, un appel a été lancé à tous ceux qui ont fréquenté celle-ci afin de réunir un maximum de documents pour réaliser une grande exposition. En parallèle, un écrivain professionnel écrira les différents témoignages en lien avec l'ancienne école et Olivier Weber, un artiste sculpteur a été chargé de réaliser la première pierre.

L'œuvre a été présentée au public samedi à l'occasion d'une cérémonie.

En présence de Martine Leblond-Zola, l'arrière-petite-fille d'Émile Zola et de nombreux élus du territoire, tous les délégués de classe de l'école ont levé le voile bleu blanc rouge pour découvrir l'œuvre d'art. Une première pierre tout en verre contenant un portrait de Zola avec l'inscription « Liberté, égalité et fraternité » gravée sur l'autre face et qui sera scellée dans un des murs de l'école.

© L'Est Républicain, Mardi le 03 Février 2015 / Banlieue Sud / Maizières

Effraction à l'école Emile-Gallé à Maizières



Pendant le week-end, un ou plusieurs individus ont tenté de s'introduire dans l'école en forçant la porte d'accès qui donne sur la cour inférieure pourtant protégée par une grille qui aura été escaladée.

André Bernard et Michel Lainé devant la porte fracturée.

C'est Alain Klès, l'enseignant dont la classe des CE1/CE2, est au même niveau qui a alerté la mairie. Aussitôt sur place, Michel Lainé et Bernard André n'ont pu que constater les dégâts. La gendarmerie alertée a envoyé une patrouille pour établir le constat. Il n'y a pas eu de vol. L'alarme ayant a priori fait fuir le (les) cambrioleurs. L'enquête de voisinage n'a rien donné. Des caméras de surveillance, dont l'installation est en projet, auraient certainement permis d'identifier le (s) coupable (s).

La forêt communale au coeur du débat

Vendredi soir, séance particulière du conseil municipal, durant laquelle les techniciens de l'ONF ont présenté la forêt communale aux élus et les ont informés comment elle était gérée par leurs services. Philippe Pernodet, responsable des Unités territoriales du Grand Nancy à Velaine, en suivant le plan d'aménagement forestier établi pour la période 2009 - 2023, en présence de Jean-Luc Dubois, garde-forestier ayant en charge la forêt communale, en bon pédagogue, a commenté le contenu du document complété des divers plans des domaines forestiers, précisant les objectifs fixés, pour aménager et faire produire en gérant dans le temps, de 10 à plus de 120 ans, les quelque 160 ha du territoire occupés par la forêt. Celle de Châtel coté Sud, celle de Champelle, celle des Clairs Chênes, côté Nord, en veillant au développement des différentes essences d'arbres : hêtres, chênes, merisiers, érables et autres fruitiers qui les peuplent. Les dégâts causés par la tempête de décembre 1999 ayant fortement abîmé certaines zones de la forêt de Châtel, les suites de ce sinistre, les plans d'aménagement préparés et votés anéantis, la commercialisation du bois bouleversée ont été évoqués, sachant qu'actuellement, il est demandé à l'ONF de favoriser les acheteurs locaux utilisant les bois de service transformés par l'industrie locale. Informations intéressantes sur le métier des ouvriers forestiers cultivant les arbres, comme le jardinier produisant des carottes : décroquer, dépresser, élaguer, sélectionner, etc. pour obtenir 100 ans plus tard de beaux arbres, sains, grands et robustes.

Cette présentation terminée, après avoir approuvé le compte rendu de la réunion du 11 décembre ont voté à l'unanimité la mise à jour de la convention d'occupation du domaine public de l'antenne "Bouygues" installée voie du "Coucou" : une mise en conformité avec la réglementation actuelle.

Une association qui a du punch !

La présidente Odette Marxer était ravie du nombreux public venu assister à l'assemblée générale de l'association Frolois'Anime. Le bilan moral était riche et varié des nombreuses activités : Repas créole (120 convives), chasse aux oeufs et concours de dessin à Pâques (50 enfants), la brocante avec plus de 200 exposants, des sorties à Nigloland ou aux marchés de Noël en Alsace. La soirée Beaujolais a attiré 100 personnes. Le char de la Saint-Nicolas a défilé à Frolois et Neuves-Maisons. Un loto des enfants fut encore un succès.

L'activité de gymnastique se poursuit chaque jeudi soir à la salle socioculturelle. Les bénévoles se réjouissent des messages de satisfaction du public après chaque activité.



Les activités et animations seront reconduites en 2015, avec peut-être de nouvelles qui se décideront en cours d'année. Claude Colin a félicité le tissu associatif local de par son dynamisme et sa complémentarité.

Une bonne ambiance entre les bénévoles. La clé de la réussite de Frolois'Anime ?

Frolois'Anime n'hésite pas à reverser aux autres associations une part de ses bénéfices pour l'aide apporter lors la brocante : le club des anciens, l'école sont les heureux bénéficiaires.

Le calendrier des animations est visible sur le site ; <http://frolois-anime.asso-web.com>.

© L'Est Républicain, Lundi le 02 Février 2015 / Nancy / Neuves-Maisons

Reconnaissance Remise d'un chèque par la Sacem pour aider la salle néodomienne



Nombre d'associations voient la SACEM comme une sorte de percepteur venant se nourrir sur leur budget souvent modeste à l'occasion de soirées où l'on joue de la musique. La réalité est différente mais est née d'une incompréhension.

La SACEM, qui représente aussi les poètes et les humoristes, a donné 5.000 EUR au centre culturel.

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique n'est pas un organisme public, ne touche pas de subvention de l'Etat, mais rétribue simplement le travail des artistes, la plupart inconnus du public mais dont les oeuvres sont parfois très connues. Comment pourraient-ils vivre autrement ?

La SACEM perçoit aussi des droits sur des disques et supports vierges.

Comment les répartir ? « Aider des salles municipales qui prennent des risques avec des projets artistiques », a dit Bruno Quillet, délégué régional 54 et 55 de la SACEM en remettant samedi un chèque de 5.000 EUR au maire de Neuves-Maisons pour le centre Jean-L'Hôte.

Cette dotation a agréablement surpris le maire Jean-Paul Vinchelin qui a rappelé à Bruno Quillet l'histoire de Neuves-Maisons, des origines à nos jours dont la période sidérurgique. La SACEM, de son côté a été créée dès 1851, gérée par les auteurs, avant l'avènement des maîtres de forges.

Le centre Jean-L'Hôte a été créé en 1988 a rappelé l'adjoint à la culture Michel Raoult. Tout le monde n'y croyait pas. Son directeur Jean-Luc Mauffrey, arrivé en 2003 était lui aussi surpris mais heureux de recevoir la reconnaissance de la SACEM. La programmation d'une saison relève toujours d'un exercice périlleux car il s'agit d'aller au-devant des attentes des spectateurs. Au début, le centre ne comptait que dix abonnés. A présent, le public est fidèle et nombreux, malgré l'ouverture de nouvelles salles près de Nancy. « Nous sommes des passionnés », a résumé l'adjoint à la culture, à l'instar de Vincent Ferry, président de l'agence du Patrimoine, « bénévole dans le spectacle ». L'école Emile-Zola, avec Marie-France Thil et d'autres enseignants permet aussi à 40 enfants de participer aux spectacles sans leurs parents qui les attendent à la sortie.

© L'Est Républicain, Lundi le 02 Février 2015 / 24 heures Meurthe-et-Moselle / Nancy

La Tournelle sur la sellette ?

Enseignants et parents d'élèves s'inquiètent de l'avenir du lycée professionnel La Tournelle à Pont-Saint-Vincent. Le rectorat et la Région Lorraine se veulent rassurants.

Le bruit court depuis l'automne. La Tournelle de Pont-Saint-Vincent serait sur la sellette. Emoi dans les rangs. Notamment celui des enseignants, désarçonnés de n'être pas tenus au courant. Et petite colère à peine contenue du maire Jacques Seren-Rosso, alerté par un long courrier de décembre dernier signé conjointement par Gilles Pécout, le recteur, et Jean-Pierre Masseret, le « boss » du conseil régional.



« Tout sera mis sur la table, en toute transparence »

Ces quatre pages faisaient part de la réflexion engagée autour du lycée professionnel.

Très détaillé, ce projet, inscrit dans le plan d'adaptation du réseau des établissements, prévoit pour commencer de transférer la formation agent de restauration, l'une des filières proposées à la Tournelle, sur le bassin de Nancy. Avec pour effet collatéral pour la municipalité, notamment, de revoir sa copie en terme de cantine. 70 élèves de primaire et maternelle viennent déjeuner sur le site chaque jour. Sans compter le site et les autres parcelles mises à disposition de la région en 2009 afin d'y installer des préfabriqués. « Ces parcelles auraient pu être mises en vente comme terrains à bâtir mais notre choix a été fait dans l'intérêt de la jeunesse », s'émeut le maire.

« Je n'ai même pas été averti officiellement. Seule la communauté de communes de Moselle-et-Madon a été destinataire de cette lettre », peste encore Jacques Seren-Rosso. « J'ai immédiatement saisi à mon tour les intéressés pour les interpeller et exprimer ma stupeur ».

« Adapter l'offre aux besoins économiques du XXI^e siècle »

Rétropédalage toute. Vendredi, Gilles Pécout, le recteur, nous confiait que ce courrier était « une erreur. Ces gens n'auraient jamais dû le recevoir ». Et de jurer que non, rien n'est arrêté. Ni pour la rentrée 2015, non plus pour la rentrée 2016. « La restructuration du réseau de formations en Lorraine est nécessaire et nous y allons nous y atteler. Mais nous ferons le tour des questions avec tous les acteurs concernés. Dès lors que la réflexion sera ouverte, tout le monde y participera », assure Gilles Pécout. Avant de confier « De toute façon, ce n'est pas l'éventuel transfert d'une filière qui va peser sur la fermeture d'un établissement ».

Laurence Demonet, vice-présidente du conseil régional en charge des actions relevant de la formation et de l'accompagnement des parcours de vie tient à peu près le même discours. « La Lorraine compte énormément de structures de formations, lycées pro, EREA, CFA... Plus de 300. Il nous faut faire la cartographie de l'existant, examiner à la loupe chacun d'entre elles », pose, dans un long préambule, la conseillère régionale.

« Il faut adapter l'offre aux besoins économiques du XXI^e siècle, le tout en prenant compte les réalités sociales et les aspirations de chacun », enrobe-t-elle encore. Mais promis, « tout sera mis sur la table en toute transparence ».

Elle ne le cache pas, cette décoction de matière grise devrait aboutir « à un redéploiement du réseau ». Oui, mais la Tournelle dans tout ça ? Elle finit par lâcher quelques pistes. L'établissement connaît une baisse de ses effectifs (281 élèves en 2013, moins de 200 en 2014). Ses locaux, son internat par exemple, « n'offrent pas une qualité d'accueil satisfaisante ».

Et son équipement, notamment son plateau technique pour la formation à la restauration n'est pas performant. Quand celui du lycée Stanislas de Villers à moins de 10 km de là est au top...

« On a identifié les flux des élèves, très peu sont issus du bassin de Pont-Saint-Vincent.

D'autre part, les demandes des familles sont aujourd'hui d'avantage tournées vers les villes. On essaie de lutter contre cette tendance mais c'est un fait », poursuit-elle. « On ne remet pas en cause le travail qui est fait là-bas. Mais c'est l'intérêt des jeunes qui prévaut ». La réflexion paraît décidément bien engagée.

La gare

La Tournelle s'est recentrée depuis 2007 sur des formations (mention complémentaire, bac pro), liées aux soins et à l'aide à la personne, la petite enfance, aide-soignante. Il propose aussi un CAP d'agent de restauration.

« Il y aura beaucoup d'incidences sur les familles, les élèves et même la vie de la commune si notre lycée ferme », s'inquiètent les enseignants. « Pont-Saint-Vincent va mourir à petit feu », prédisent-ils. Avant de s'interroger : « 80 % de nos élèves viennent en train. La gare aura-t-elle encore une raison d'exister ? ».

« Tant que les usines tournent, il n'y aura pas de problème de ce côté-là », rétorque le maire. « La gare de Pont-Saint-Vincent sert aussi aux expéditions de la SAM de Neuves-Maisons et de la cimenterie de Xeulley ».

Touche pas à ma Poste !

Ce samedi, à l'appel de la municipalité, environ deux cents personnes, conseillers municipaux et citoyens se sont rassemblées devant l'agence postale pour exprimer leur volonté de sauvegarder le service public de la Poste dans la commune. En présence de M. Tedesco, maire de Flavigny-sur-Moselle et de M. Delatte, représentant la commune de Leyr qui connaît la même situation, Xavier Bousert, premier édile, a donné les informations récentes relatives à l'agence postale.

Les élus s'opposent au projet et veulent se mobiliser face à la menace d'une éventuelle fermeture d'un service public nécessaire à la vie sociale et commerciale.

Suite à une baisse de l'activité, la Poste envisage de procéder à une réduction des horaires d'ouverture de l'agence.



La municipalité a peur que ces horaires accentuent la baisse de fréquentation et pense qu'il serait plus judicieux de convenir d'horaires plus en adéquation avec les besoins de la population.

Par ailleurs, la direction de la Poste propose le transfert de la charge de l'agence à la commune par la formation indemnisée d'un agent municipal. La municipalité pense que l'indemnité proposée est très insuffisante au regard de la charge financière supplémentaire qui pèsera sur la commune dont le budget est déjà soumis à de fortes réductions des dotations de l'État.

Eventuelle mobilisation

Les élus s'opposent au projet de la Poste et veulent se mobiliser face à la menace d'une éventuelle fermeture d'un service public nécessaire à la vie sociale et commerciale de la commune. La direction de la Poste indique qu'aucune décision n'a encore été prise et affirme vouloir, dans un esprit de concertation, poursuivre le dialogue commencé avec la municipalité.

© L'Est Républicain, Vendredi le 30 Janvier 2015 / Banlieue Sud / Maizières

Tout connaître des oiseaux

Dès huit heures ce mardi matin à l'école Emile Gallé, quatre visiteurs investissent la classe des CP/CE1 et y installent un écran, un PC portable et un vidéo projecteur. Qui sont-ils ? Quatre Maiziérois, Jean-Pierre Pichot membre de la LPO, Jean-Marie Marchal et Jean-Paul Bagard, deux grands passionnés de la nature, des jardins, des vergers, des oiseaux. Jacky Bronner gère les images et le son.



Pendant 45 mn ils vont présenter aux enfants « les oiseaux de Maizières » : identification, classement, nidification, nourriture, migration, avec de magnifiques diapos enrichies des chants des oiseaux. Du rossignol au canard col-vert et du pigeon ramier au héron, tous sont passés en revue.

Les enfants de maternelle petite et moyenne sections très intéressés par les oiseaux.

Sur une carte les élèves suivent la migration des hirondelles jusqu'en Afrique du Sud et posent les bonnes questions.

On parlera même de la chauve-souris qui, rappelons-le, n'est pas un oiseau mais un mammifère. Un nichoir à mésanges est présenté aux enfants et rejoindra, plus tard dans la cour de l'école, la mangeoire à oiseaux installée en décembre.

Cinq interventions sont au programme de la journée adaptée à chaque fois à l'auditoire, commencée chez les CP/CE1, puis à la maternelle PS/MS, ce sont les élèves du CE1/CE2 qui clôtureront la matinée.

De retour à 13 h 30 à la maternelle grande section, cette journée riche en enseignements se terminera chez les grands du CM1/CM2. Félicitations aux quatre animateurs bénévoles pour la qualité de leur présentation.

© L'Est Républicain, Vendredi le 30 Janvier 2015 / Banlieue Sud / Maron

Préserver les habitats et espèces sensibles

Un atelier « Préservation » prévu dans le cadre du programme de Préservation et de Valorisation (PPV) de la vallée de la Moselle (des Fonds de Monvaux au vallon de la Deuille) s'est tenu cette semaine à la mairie de Maron, commune concernée au premier chef par ce projet puisqu'elle est traversée par la Moselle, dont les rives et bordures recèlent des espaces sensibles et un site Natura 2000, les Fonds de Monvaux.



C'est la richesse du patrimoine naturel de cette partie de la vallée de la Moselle qui a suscité ce vaste programme de conservation mené par le Conseil général en conformité avec la politique Natura 2000. Il en a confié l'étude au bureau Biotope. Le PPV met en jeu beaucoup d'instances (ONF, VNF, CG, CCMM...), les communes touchées par le projet (Bicqueley, Maron, Sexey-aux-Forges, Chaudeney-sur-Moselle, Villey-le-Sec et Pierre-la-Treiche) mais aussi diverses associations de protection de la nature.

Rencontre entre connaisseurs et protecteurs de la nature.

Toutes se sont retrouvées régulièrement pour affiner le projet. Des réunions publiques ont aussi été organisées. Cet atelier à Maron avait pour but de proposer diverses actions pour mettre en oeuvre le PPV : entretien des divers espaces et habitats, fauchage, mise en place de pâturages, lutte contre les espèces envahissantes, préservation d'espèces, plantations, débroussaillage... ; à charge pour le CG de trouver des financements (nationaux et européens) et des interlocuteurs (communes, associations, particuliers...) pour réaliser ces actions.

Une charte devrait être définie prochainement pour fixer les multiples interventions et engagements de tous les partenaires s'engageant à appliquer les objectifs du PPV. Une sensibilisation des usagers et des acteurs locaux sera également entreprise.

© L'Est Républicain, Jeudi le 29 Janvier 2015 / Banlieue Sud / Chaligny

Chaligny : les chèvres de Madame Lesperlette

Selon l'horoscope chinois, 2015 sera l'année de la chèvre. C'est bon signe pour Amandine Lesperlette, éleveuse professionnelle à Chaligny et ses 24 « chèvres de Lorraine ».



Son mari, Pierre et ses deux enfants Lucie et Arthur, l'aident souvent sur l'exploitation. Les enfants sont chargés de trouver les prénoms des chevrettes (après le J en 2014, ça sera le K en 2015). La relève est assurée puisque Lucie, 10 ans a déjà décidé de succéder à sa maman. Il y a toujours quelques choses à faire sur l'exploitation ; le travail ne manque pas.

Amandine et son chien Scampie avec les chevrettes nées en 2014.

La journée de l'éleveuse commence à 5 h 30 du matin avec la traite, puis un passage au labo et cela se répète jusqu'en fin de journée vers 18 h.

En février/mars les naissances, en avril un laboratoire plus grand, comme tient à le rappeler Amandine : l'abri pour les chèvres, le labo, nous avons tout fait nous-mêmes, aidés par des membres de l'Association des amis de la chèvre de Lorraine.

Il y a quelques jours, a eu lieu la réunion nationale des races caprines à faible effectif, avec la visite de l'exploitation à Chaligny. L'éleveuse participera au prochain Salon de l'agriculture à Paris.

Vous pouvez déjà retrouver ses chèvres sur des portes clefs "Chèvre de Lorraine" et sur des timbres en mars.

À visiter : <http://www.chevredelorraine.fr>

Frolois : chanter pour voyager

Satisfaction pour les parents d'élèves de l'école Saint-Exupéry de Frolois, la soirée apéro concert fut un succès.



Une salle décorée et l'odeur des quiches et pizza mit en appétit les amateurs de musique. Le duo Lion and Wolf composé de Sonia et Benjamin débuta la soirée au son des guitares du violon et de l'harmonica. Les compositions ou reprises pop/folk de Bob Dylan, Johnny Cash enthousiasmèrent le public.

Les jeunes artistes ont été applaudis par le public conquis.

Le duo spinalien était surpris que le public le rappelle pour un dernier morceau. Mist Side, Pauline et Justine, apporta sa musique aux influences pop-folk et au son planant. Justine, enfant du village assurait ainsi sa première prestation devant ses amis, voisins et anciennes institutrices. Les jeunes artistes furent longuement applaudies. Les artistes et la sonorisation furent assurées gracieusement, les fonds récoltés permettront aux classes de CM de financer en partie leur voyage vers la Bretagne ou la Normandie. Et peut-être que l'un d'entre eux reviendra sur la scène comme Justine pour aider l'école.

Création d'un livre de contes

Véronique Lagny-Delatour, auteure, conteuse, éditrice de la maison d'édition « Le Verger des Hespérides », à laquelle s'est jointe la CCMM par l'intermédiaire de la Filoche (médiathèque, ludothèque, espace multimédia et culturel) représentée par A. Borgne, M. Crouzier, et V. Vigeonnet, les professeurs de l'EREA ; F. Chenu Rondu, T. Ferreira, C. François Conrad, C. Gaudaré, les éducateurs et AVS de l'EREA et du CEM, travaillent ensemble à un projet de livre de contes.



Les enfants des classes de 6e 1 et de Disco (Dispositif de scolarisation et d'ouverture culturelle) travaillent par équipes. Ce sont 17 élèves qui participent à la trame du conte et à la phase d'illustration (création de personnages, lieu, situation). La technique utilisée est le collage, le découpage avec des papiers journaux.

Le travail se fait par équipes.

Un enregistrement sonore sera fait par C. Gaudaré, professeur des Disco. Ce conte se déroule dans quatre pays : Chine, Maroc, Sri Lanka et Turquie.

La première phase d'exposition aura lieu le 22 février prochain lors du Salon du livre, à Chaligny.

La deuxième, se déroulera, lors du cycle thématique sur le handicap qui aura lieu à la Filoche, du 12 mai au 13 juin.

Actualités

Diverses

Solidarité contre l'austérité

« Le chômage ne recule pas, la pauvreté augmente et la déception grandit face aux politiques menées ». En réponse à une « austérité catastrophique », le Front de Gauche veut développer une « alternative citoyenne et solidaire ». Sur le canton de Neuves-Maisons, il présente Agnès Pannequin et René Denille.



Cadre de santé en maison de retraite dans un centre hospitalier, 55 ans, marié, trois enfants, il réside à Chavigny depuis 15 ans. Elu conseiller municipal en 2001, il est adjoint au maire depuis 2008. Il s'est investi dans la vie associative et culturelle, en particulier dans la réalisation de la médiathèque La Filoche. « Je milite pour une société plus juste et solidaire », ajoute-t-il.

Agnès Pannequin et René Denille, du Front de Gauche sur le canton de Neuves-Maisons.

Il est au Front de Gauche, mais n'est pas encarté dans l'un des partis qui le forment. Pareil pour sa colistière Agnès Pannequin, âgée de 49 ans, qui est assistante sociale depuis 27 ans. Elle habite à Neuves-Maisons. Elle s'est engagée à la crèche parentale de Nancy, à l'accueil périscolaire de Chavigny, à la FCPE et dans une AMAP (association pour le maintien de l'agriculture paysanne) sans oublier son engagement au syndicat Sud comme élue dans un comité technique paritaire. On la reconnaît car « c'est la dame qui emmène son vélo pour prendre le train ». Elle est maman de trois filles « maintenant elles sont grandes et je peux passer à la vitesse supérieure, j'ai du temps ».

Les candidats remplaçants sont Anne-Marie Mazzucotelli, logisticienne, adjointe au maire de Chavigny et Daniel Tondeur, ancien directeur de recherches au CNRS, ancien élu de Neuves-Maisons où il réside et engagé -entre autres-dans la lutte contre le Grand marché transatlantique (TAFTA).

« Nous ne sommes pas des professionnels de la politique », disent-ils. Ils veulent sauver et développer les services publics, les rendre plus proches des habitants et rendre gratuits de nouveaux services. Et une « démocratie active : les citoyens sont en droit d'exiger que les élus rendent des comptes ».

Particules fines : le retour

Nancy. Pas de pluie, pas de vent, un temps froid et sec : toutes les conditions étaient réunies cette semaine pour agiter les mouchards d'Air Lorraine. En cause, les émissions de particules fines, PM10, dont la présence dans l'atmosphère a franchi à trois reprises depuis lundi dernier le seuil de 50 mg/m³ d'air sur 24 heures qui déclenche la procédure d'information et de recommandations pour ce type de pollution. « Cet épisode malheureusement classique est lié à la présence d'un anticyclone calé sur l'Europe du Nord », explique Jean-Pierre Schmitt, directeur d'Air Lorraine. « Ce phénomène climatique a favorisé une pollution de fond relativement importante au Benelux et en Allemagne sur laquelle s'est greffée la prévalence d'une pollution de proximité industrielle et urbaine, notamment dans les secteurs de Neuves-Maisons et de Gandrange en Moselle où nous avons enregistré des valeurs de l'ordre de 90 mg/m³ ». Au-delà d'une concentration de 50 mg/m³, les pouvoirs publics invitent les populations vulnérables à limiter leurs déplacements ou les activités physiques intenses et indiquent différentes mesures à suivre pour ne pas aggraver le problème. « Outre le trafic routier, nous avons constaté sur nos stations d'analyses que le chauffage au bois ou généré à partir d'autres formes de biomasse jouait un rôle important tout comme le paramètre de la pollution au nitrate d'ammonium produit par les épandages agricoles pour amender les champs », ajoute Jean-Pierre Schmitt. La situation devrait toutefois revenir à la normale dès aujourd'hui avec le retour de la pluie et du vent.

Les maires des cantons de Vézelize et Haroué en assemblée générale

Les maires des cantons de Vézelize et Haroué se sont réunis dernièrement à la salle socioculturelle de Frolois en présence de nombreuses personnalités.

Les présidents des deux associations, Francine Parisot et Dominique Simon ont accueilli M. Raffy, sous-préfet de Meurthe-et-Moselle, les sénateurs Philippe Nachbar, Jean-François Husson et Daniel Reiner, le député Dominique Potier, le président du conseil général Mathieu Klein, la présidente de l'association des Maires de Meurthe-et-Moselle Rose-Marie Falque, les conseillers généraux des deux cantons André Barbier et Gauthier Brunner, et Mme Defaut du Trésor public d'Haroué.



Après le mot d'accueil de Francine Parisot et du maire de Frolois, Claude Colin, les différents intervenants ont débattu des sujets qui impactent l'activité des maires et la vie des administrés dans les communes, tels que la dématérialisation des pièces comptables, la diminution des dotations de l'Etat, la réforme territoriale, l'évolution du traitement des permis de construire, la mise en place du SCOT, ou encore les problèmes liés aux nouveaux rythmes scolaires et le transport des élèves.

Les maires ont échangé avec les élus et représentants de l'Etat.

De nombreux échanges ont eu lieu entre les maires, le sous-préfet et les élus départementaux au cours de cette rencontre. Avant le repas servi à la salle socioculturelle, le pot de l'amitié a été offert par les deux conseillers généraux présents.

© L'Est Républicain, Mardi le 17 Février 2015 / Nancy /

Elections départementales

Déclarations de candidatures aux élections départementales des 22 et 29 mars en Meurthe-et-Moselle. Etat provisoire au 16 février ; elles ne seront considérées définitives qu'une fois validée par la préfecture après la délivrance d'un récépissé définitif aux candidats.

Tirage au sort en préfecture pour l'attribution des panneaux électoraux.



Baccarat

Jennifer Stephany (FN) et Pascal Bauche (FN) ; Rose-Marie Falque (UMP) et Michel Marchal (Divers droite) ; Damienne Villaume (Divers gauche) et Philippe Colin (Divers gauche) ; Audrey Martin (non renseigné) et Jean-Marc Maire (Sans étiquette).

Entre Seille et Meurthe

Odile Begorre-Maire (UDI) et Henri Poirson (Sans étiquette) ; Claude Widong (Debout la France) et Gilbert Canteri (Debout la France) ; Marie-Claude Guerillo (FN) et Mickaël Anstett (FN) ; Joëlle Bauquel (FDG) et Patrice Floremont-Welsch (FDG) ; Isabelle Devin (Divers droite) et Michel François (Divers droite) ; Catherine Boursier (PS) et Anthony Caps (EELV).

Grand Couronné

Marie-Christine Bastien (PCF - Front de Gauche) et Landry Richard (PS) ; Emilie Oudard (FN) et Stéphane Magnan (FN) ; Marie-Françoise Heuby (Debout la France) et Pascal L'Huillier (Debout la France) ; Catherine Krier (UDI) et Jean-Pierre Dessen (Sans étiquette).

Jarny

Manuela Ribeiro (EELV) et Jean-Pierre Minella (Communiste) ; Joëlle Maltry (FN) et Frédéric Dawiskiba (FN) ; Astrid Mattina (Sans étiquette) et Pierre Descles (UDI) ; Rachel Thomas (PS) et Christian Lombard (PS).

Jarville-la-Malgrange

Jocelyne Resclause (PS) et Jean-Claude Pissenem (PS) ; Sabine Lemaire-Assfeld (DVD-UDI) et Luc Binsinger (DVD-UMP) ; Huguette Vançon (FN) et Julien Delbarre (FN).

Laxou

Carole Breneur (UDI) et Alain Chardon (UDI) ; Francine Haack (FN) et Patrick Sinkec (FN) ; Valérie Bausert-Leick (PS) et Pierre Baumann (PS).

Longwy

Chantal Caule (PCF) et Noël Belli (PCF) ; Aurore Mingarelli-Collignon (DVD) et Jean-Luc André (DVD) ; Sarah Scholtes-Sofiane (UMP) et Mahieu Servagi (UMP) ; Andrée Himbert (FN) et Christophe Le Lardic (FN) ; Sylvie Balon (PS) et Christian Aries (PS).

Lunéville 1

Marie-Neige Houchard (EELV) et Grégory Grandjean (PS) ; Lucile Perrette (FN) et Michel Jacquot (FN) ; Catherine Paillard (UMP) et Christopher Varin (UMP).

Lunéville 2

Laetitia Delbarre (FN) et Denis Roger (FN) ; Isabelle Guérin (Sans étiquette) et Michel Baumont (Sans étiquette) ; Anne Lassus (UDC) et Thibault Bazin (UDC) ; Barbara Sarde (PS) et Christophe Sonrel (FDG).

Meine au Saintois

Christelle Vivot (FN) et Emmanuel Buffard (FN) ; Brigitte Meyer (UMP) et Claude Deloffre (UMP) ; Agnès Marchand (PS) et Gauthier Brunner (Républicain).

Mont-Saint-Martin

Monique Poplineau (Sans étiquette) et Serge De Carli (Sans étiquette) ; Deborah Szczepanski (FN) et Jonathan Lambinet (FN) ; Carole Lefèvre (Divers droite) et Jean-Jacques Pierret (Divers droite).

Nancy 1

Françoise Simonin (PS) et Abdenmour Slimani (PS) ; Sophie Mayeux (Sans étiquette) et Patrick Blanchot (UMP) ; Stéphanie Haxaire (non renseigné) et Franck Antoine (Sans étiquette) ; Myriam Pilati (ADOC) et Lionel Chambrot (ADOC) ; Sabine Barbier (FN) et Grégoire Eury (FN).

Nancy 2

Khedidja Oberlé (Sans étiquette) et Denis Gabet (Sans étiquette) ; Michèle Clément (FDG) et Pierre Hanegreefs (FDG) ; Chantal Carraro (UDI) et Thierry Coulom (UDC) ; Marie-Christine Millaire (FN) et Claude Berthelot (FN) ; Véronique Billot (PS) et Mathieu Klein (PS).

Nancy 3

Annie Levy-Cyferman (FDG) et Bora Ylmaz (FDG) ; Valérie Jurin (UDI) et Patrick Baudot (UDI) ; Nicole Creusot (PS) et Frédéric Maguin (EELV) ; Tiphaine De Saint-Germain (Sans étiquette) et Pierre-Jean L'Huillier (Sans étiquette) ; Martine Klein (FN) et Michel Dufay (FN) ; Virginie Wawrzyniak (ADOC) et Joe Labat (ADOC).

Neuves-Maisons

Lydie Wiedenkeller (DVD) et Guy Bernard (DVD) ; Monique Guérin (UMP) et Claude Guidat (UDI-NC) ; Agnès Pannequin (FDG) et René Denille (FDG) ; Audrey Normand (PS) et Pascal Schneider (PS) ; Nathalie Roussel (FN) et Mathias Vincent (FN).

Nord Toulous

Corinne Lalance (UMP) et Jean Loctin (UMP) ; Catherine Guenser (PS) et Olivier Jacquin (PS) ; Nadine Hanzo (FN) et Cédric Marsolle (FN).

Pays de Briey

Fabienne Reinbolt (EELV) et Daniel Matergia (PS) ; Rosemary Lupo (FDG) et André Corzani (FDG) ; Sandrine Ferretti (UMP) et Didier Galois (UMP) ; Jessica Goujet (FN) et Sébastien Pluntz (FN).

Pont-à-Mousson

Jennifer Barreau (PS) et Noël Guerard (PS) ; Maryse Altermatt (Sans étiquette) et Stéphane Pizelle (UMP) ; Dominique Fischer (FDG) et Julien Hezard (FDG) ; Céline Dillerin (Divers gauche) et Philippe Bouzon (Divers gauche) ; Nathalie Repusseau (DLF) et Jean-Luc Manoury (DLF) ; Barbara Hoffmann (FN) et Dominique Sauget (FN).

Saint-Max

Corinne Marchal-Tarnus (UDI) et Eric Pensalfini (UMP) ; Stéphanie Gruet (PS) et Grégoire Ruhland (PS) ; Fabienne Hoffer (FN) et Emmanuel Charrier (FN).

Toul

Julie Met (FN) et Billy Winkens (FN) ; Stéphanie Lagarde (DVD) et Etienne Mangeot (DVD) ; Myriam Domingues (FDG) et Adem Ozdemir (Sans étiquette) ; Michèle Pilot (PS) et Alde Harmand (Divers gauche) ; Elisabeth Tsagouris (FDG) et Patrick Bretenoux (PCF) ; Josyane Mores (UMP) et Jean-Robert Gorce (UDI).

Val de Lorraine Sud

Laurence Bordron (FDG) et Patrick Hatzig (FDG) ; Mirelle Gazin (UDI) et Pierre Felicani (UDI) ; Christiane Nimsgern (Lutte Ouvrière) et Lucien Aubert (Lutte Ouvrière) ; Monique Delong (FN) et Patrick Niquel (FN) ; Patricia Daguerre-Jacque (PS) et Laurent Trogrlic (PS).

Vandoeuvre-lès-Nancy

Dominique Bilde (FN) et François Voineson (FN) ; Dominique Renaud (UMP) et Marc Saint-Denis (Modem) ; Sabrina Leveque (Sans étiquette) et Moulay Hamidi (Sans étiquette) ; Sylvie Crunchant (PS) et Stéphane Hablot (PS).

Villerupt

Annie Silvestri (FDG) et Alain Casoni (FDG) ; Christine Da Cunha (Sans étiquette) et Guillaume Petitclair (PS) ; Véronique Guillotin (UDI) et Jean-Louis Hottier (UMP) ; Martine Decailloz (FN) et Patrick Pinto (FN).

© L'Est Républicain, Lundi le 16 Février 2015 / Région Lorraine /

Meurthe-et-Moselle : l'ombre du FN

Le scrutin s'annonce particulièrement ouvert en Meurthe-et-Moselle. L'issue pourrait se jouer à un ou deux cantons près, et être arbitrée par le FN. Sur les 44 conseillers sortants, la gauche est largement majoritaire avec 21 socialistes et 8 communistes.



Etienne Criqui affiche une grande prudence en qualifiant ce scrutin de « très ouvert ».

Une analyse très fine menée par le politologue Etienne Criqui, directeur du Centre européen universitaire de Nancy met en évidence cette perspective, colorée par la probable présence de candidats FN au second tour dans la très large majorité des cantons. L'étude conduite par Etienne Criqui s'appuie sur les résultats du second tour de l'élection présidentielle de 2012 et les résultats des élections européennes de mai 2014.

La référence à la présidentielle sera particulièrement instructive. La dégringolade de François Hollande dans les sondages, puis une remontée relative, ne placent pas la gauche en situation aussi favorable qu'il y a deux ans.

Même si les municipales ont démontré une résistance de la gauche, et notamment du PS, plus forte qu'ailleurs en Lorraine. En 2012, la Meurthe-et-Moselle avait offert le score de 53 % à François Hollande. Appliqué aux nouveaux cantons, ce score donne une majorité hollandaise dans 16 cantons sur 23 : supérieure à 56 % dans huit cantons (Nancy 3, Longwy, Vandoeuvre, Val de Lorraine Sud, Nancy 2, Pays de Briey, Jarny, Villerupt), entre 53 et 56 % dans deux cantons (Neuves-Maisons et Saint-Max), entre 50 et 53 % dans six cantons (Jarville, Lunéville 2, Entre Seille et Meurthe, Mont-Saint-Martin, Lunéville 1, Laxou). Hollande a réalisé moins de 47 % dans trois cantons (Nord-Toulois, Baccarat, Meine-en-Sainctois), et obtenu entre 47 et 50 % dans quatre cantons (Toul, Grand-Couronné, Nancy 1 et Pont-à-Mousson).

Onze duels FN-UMP, sept duels FN-PS et un duel FN-FG ?

Quant au FN, à la lumière des résultats des Européennes, il pourrait être présent au second tour dans 19 cantons sur 23, selon l'analyse d'Etienne Criqui. Le FN pourrait être absent au second tour dans les trois nouveaux cantons nancéiens et sur Laxou où se produiraient alors des duels UMP-PS.

En revanche, au registre « des cas de figure potentiels », Etienne Criqui pointe onze duels FN-UMP, sept duels FN-PS et un duel FN-FG (Front de gauche), ce dernier se déroulant sur le canton de Villerupt. Seraient concernés par les duels FN-UMP les cantons de Baccarat, Dieulouard, Grand-Couronné, Jarville, Lunéville-1, Lunéville-2, Meine-en-Sainctois, Mont-Saint-Martin, Nord-Toulois, Pont-à-Mousson, Toul. Les duels FN-PS se situeraient sur Jarny, Longwy, Neuves-Maisons, Pays de Briey, Saint-Max (ou UMP ?), Maxéville et Vandoeuvre.

Si on fait les comptes à la lumière de ces simulations, le conseil général basculerait à droite. Personne, parmi les experts électoraux à droite, ne se hasarde à crier victoire. Personne ne pavoise non plus à gauche.

Le maillage territorial du PS, la nouveauté du scrutin binominal - un homme, une femme -, le poids restreint des cantons ruraux les plus défavorables à la gauche, constituent autant d'éléments qui conduisent Etienne Criqui à afficher une grande prudence en qualifiant ce scrutin de « très ouvert ». La notoriété des candidats, leur coefficient personnel, les possibles dissidences, sont susceptibles de bousculer les perspectives dans quelques cantons. Dans un sens ou dans l'autre.

© L'Est Républicain, Vendredi le 13 Février 2015 / Banlieue Sud / Neuves-Maisons

« Nous nous battons pour le maintien du lycée La Tournelle »

Conseiller municipal de Neuves-Maisons depuis vingt ans sans jamais avoir manqué une seule séance sur 220, Guy Bernard a décidé de se présenter aux élections départementales.



Guy Bernard qui se définit comme « gaulliste de la première heure » est un ancien de l'usine sidérurgique où il est entré en 1955 à l'âge de 14 ans comme apprenti ajusteur.

Lydie Wiedenkiller et Guy Bernard (Divers droite), pour le canton de Neuves-Maisons.

A 17 ans, il rejoint la centrale électrique où il restera sept ans et effectuera deux ans comme chef d'équipe. Il se met à son compte à 25 ans en s'inscrivant à la chambre de métiers dans l'électricité, puis dans le bâtiment en général. Après 55 ans d'activité, marié et père de cinq enfants, il est à la retraite et donc disponible. Il s'appuie sur l'association Neuves-Maisons qu'il préside et « sur une bonne équipe avec des personnes qualifiées dans tous les domaines ».

« Le temps n'est plus aux projets pharaoniques qui font exploser la dépense publique, mais au soutien concret de nos territoires, de notre canton. Il y a urgence », a-t-il dit lors de la présentation de sa candidature. « La construction d'un nouveau centre des archives, un projet de 33 millions d'euros est-il bien justifié ? », se demande-t-il. S'inquiétant de « la baisse des dotations prévue dans le pacte de responsabilité » alors que l'aide sociale (RSA) et la dépendance (APA) sont en augmentation.

Il note que pas assez d'importance est accordée à l'entretien et la gestion des collèges « l'éducation des jeunes sur la drogue », le mauvais entretien des routes, la sécurité des biens et des personnes.

« Et on va se battre pour le maintien du lycée La Tournelle. Qui dépend de la Région, mais nous serons là ».

Sa colistière Lydie Wiedenkiller est âgée de 48 ans, mariée et maman de deux enfants. Elle est aide-soignante et habite à Maron. Elle reconnaît être novice en politique mais a fortement envie de participer à la vie du canton. Les suppléants sont Pascal Debrière, conseiller municipal de Méréville et Dominique Maugué, adjointe au maire de Pont-Saint-Vincent.

© L'Est Républicain, Jeudi le 06 Février 2014 / Ouverture Toul / Toul

Sur la réserve...

À l'heure où les citoyens réclament plus de transparence à la République, les fameux fonds de la réserve parlementaire alimentent plus que jamais le débat. En levant cette année le voile sur la répartition des quelque 160 millions d'euros de dotation annuelle (dont la répartition est laissée à la discrétion des députés et sénateurs) les élus ont surtout suscité une curiosité réciproque. Ainsi la publication de la répartition des 130.000 EUR de la réserve 2013 du député Dominique Potier a fait bondir son prédécesseur Philippe Morenvillier à l'Assemblée nationale qui crie au « clanisme. Il n'a aidé que des communes et associations de gauche (ou presque)... 90% pour des communes de gauche 10 % pour des communes de droite ».

Tableau récapitulatif en main sur la période de 2002 à 2008 (Nadine Morano) et sur la sienne de 2008-2012, l'ancien député de la 5e circonscription liste les communes de gauche ayant perçu une part de cette dotation : « 10.000 EUR pour Blénod-lès-Toul en 2006, 25.000 EUR pour Ceintrey, 4.000 EUR pour Domgermain en 2010, 2 000 EUR pour Chaligny en 2007, 40.000 EUR pour Dommartin-lès-Toul en 2006, 20.000 EUR pour Villey-le-Sec en 2008, 25.000 EUR pour Uruffe en 2009... Sans oublier de nombreuses subventions d'État allouées à d'autres communes comme les 80.000 EUR à Praye en 2009 pour la réhabilitation de la mairie. »

« Toutes les demandes éligibles des communes quelles que soient leurs couleurs politiques ont été satisfaites. J'avais d'ailleurs écrit en ce sens un courrier à tous les maires », rétorque Dominique Potier, complètement « outré par la polémique stérile de son adversaire politique ». Le socialiste enfonce le clou : « Les sommes allouées ont été établies sur la base des mêmes critères du conseil général (taille, potentiel et effort fiscal) en parfait accord avec un élu de droite », poursuit le député en balayant d'un revers de la main les accusations de « sectarisme ». « J'ai toujours considéré que cette réserve n'était pas mon argent mais celui des contribuables à qui il faut le rendre le plus équitablement possible. Je souhaite même qu'à l'avenir des 100.000 EUR dévolus aux collectivités (30.000 EUR aux associations) soient reversés aux cinq EPCI de la 5e circonscription, au prorata bien sûr de leur nombre d'habitants. Cela m'enlèvera alors tout pouvoir ! »

De son côté, Philippe Morenvillier verrait plutôt d'un bon oeil que « les parlementaires ne soient que les prescripteurs, au regard de leur discernement sur les dossiers, mais pas le décisionnaire qui pourrait être le sous-préfet, garant de l'éthique d'utilisation de la dotation ». Une chose est sûre, les élus ne souhaitent plus exercer leur droit de réserve sur l'utilisation... de cette réserve. La transparence est à ce prix.

© L'Est Républicain, Mardi le 03 Février 2015 / Nancy / Nancy

Elections locales en embuscade

Dernière session du conseil général, hier, avant les élections départementales du mois de mars, et la réduction des cantons au nombre de 23, au lieu des 44 actuels.

Le nombre des conseillers départementaux ne baissera pas pour autant. Chaque canton élira en effet deux conseillers, un homme et une femme, pour une collectivité aux compétences modifiées. Le changement sera radical. Ce qui a incité seize conseillers meurthe-et-mosellans à tourner la page.

La session d'hier fut donc marquée par une séquence émotion, le président Mathieu Klein remerciant ceux qui ne se représentent pas. Applaudissements de toute l'assemblée ! Notamment pour le doyen, André Barbier, ou Jean-Paul Vinchelin, Henri Chanut, Jean-Marie Uhlrich, René Mangin...

Qui dit fin de mandat dit également bilan et perspectives. Mais Mathieu Klein n'a pu démarrer la session sans commenter « la consultation citoyenne organisée ce week-end par Jean-Pierre Masseret sur la gare de Vandières. Il faut prendre acte du résultat régional », a déploré le président du conseil général, qui a relevé que les Meurthe-et-Mosellans ont voté pour, comme il avait appelé à le faire, alors que le vote est négatif au niveau régional.

Mathieu Klein a salué « les électeurs qui se sont déplacés. Ils ont du mérite ! Notamment les 22 électeurs du Haut-du-Lièvre qui ont dû faire 12 km aller-retour pour aller voter en mairie de Nancy ». Sic au maire de Nancy, qui avait réuni les bureaux de vote à l'hôtel de ville... Côté perspectives, Mathieu Klein a estimé que « la question des politiques éducatives doit rester la priorité du prochain mandat. Ainsi que la question des solidarités. Sans la confondre avec l'assistantat ».

93,5 % de la dette est « clean »

« Qu'en aurait-il été, si nous n'avions fait de l'insertion une priorité ? », a interrogé le président du conseil général, précisant que « le combat reste entier. Nous devons résoudre la question du financement du RSA. Faire payer le revenu de solidarité active par les collectivités ne peut plus être toléré ».

Pour Mathieu Klein, « c'est une question d'égalité entre les territoires, de respect. On n'a pas le droit de laisser ceux qui paient une taxe foncière être les seuls garants de la politique de solidarité nationale ».

Côté bilan, Mathieu Klein a annoncé que 93,5 % de la dette du département « est classée 1A, au niveau le moins risqué ». Mais de préciser que « 2,5 % posent problème, car adossés au Franc suisse, avec un encourt de 6 MEUR sur 10 ans ».

Cette dernière session aurait été dépourvue de confrontations sérieuses sans l'intervention du conseiller UDC Jean Loctin, au sujet de l'annulation par le tribunal administratif de la vente de l'ancienne gendarmerie de Gerbéviller, propriété du département vendue à un particulier.

Le dossier fera l'objet d'un traitement complet dans notre prochaine édition.

© L'Est Républicain, Mardi le 27 Janvier 2015 / Banlieue Sud / Neuves-Maisons

Activités reconduites à Neuves-Maisons Demain

L'association Neuves-Maisons Demain (NMD) a fêté les rois et son 14e anniversaire, salle polyvalente. Ce moment convivial a été précédé par l'assemblée générale annuelle, avec une pensée pour les victimes des récents attentats terroristes.

Le président Guy Bernard a noté que l'association comptait environ 80 adhérents, six élus au conseil municipal et deux au conseil communautaire de Moselle-et-Madon dont les compétences seront encore élargies. « Les maires pourront toujours célébrer les mariages », a-t-il confié avec ironie.

Assistance nombreuse à l'assemblée générale.



NMD poursuivra ses activités traditionnelles : présence à la braderie du 7 mars, pique-nique à Méréville en juin, repas dansant en novembre. L'association sera attentive à la réfection de la placette au Point-Central, à la construction de la station de potabilité de l'eau, à l'extension des zones à 30 km/h près des écoles et aux problèmes quotidiens que pourraient rencontrer les habitants, les invitant à contacter NMD. Le trésorier, Jean-Marc Pomarès, a noté que le budget annuel de l'association était de l'ordre de 4.000 EUR et qu'elle disposait d'une réserve de 2.282 EUR. Ne restait plus qu'à partager la galette et le verre de l'amitié.